

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ
ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ
ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

**Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II**

DOMAINE : Langue et Culture Amazighes

FILIERE : Langue et Culture Amazighes

SPECIALITE : Anthropologie culturelle et du patrimoine Amazigh

Titre

**Etude ethnographique de l'association culturelle
« Taneflit n Tmazight » de Draâ El Mizan.**

Présenté par :
BELKACEMI Essaid
SKENDRAOUI Yazid

Encadré par :
M. KINZI Azeddine

Jury de soutenance :

Présidente : DAHMANI Samia, MCA, UMMTO

Encadreur : KINZI Azeddine, MCB, UMMTO

Examinateur : KACED Sacia, MACB, UMMTO

Promotion: 2015/2016





REMERCIEMENTS

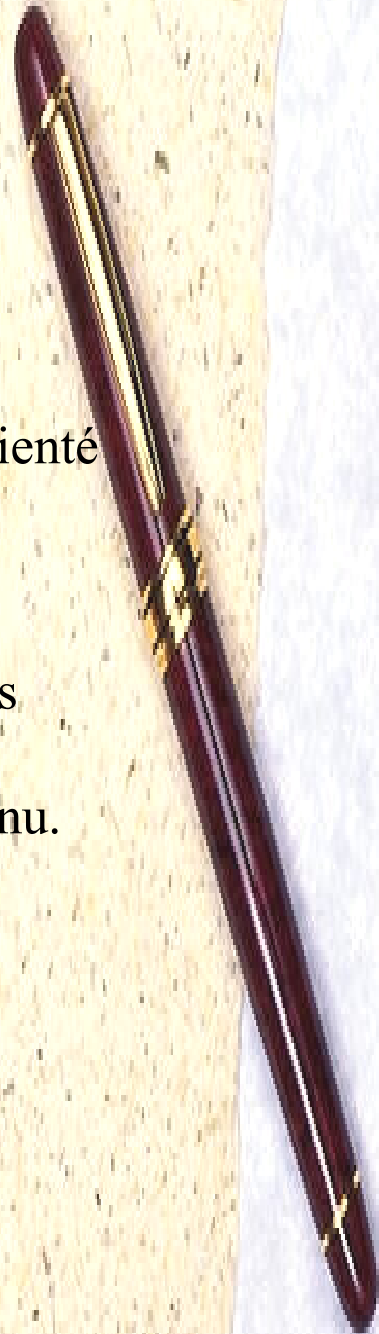
Remerciements

Nous tenons particulièrement à

Remercie M : KENZI Azeddine

de nous avoir encadré, soutenu et orienté
durant l'élaboration de ce mémoire.

Nos remerciements à toutes personnes
qui nous ont aidé, encouragé et soutenu.





DEDICACES

Dédicaces



*Je dédie ce travail à ma chère famille,
qui m'a encouragé à poursuivre mes études :*

✚ *Mon très cher grand-père, qui ma soutenue durant tout mon cursus d'études, que je ne pourrai jamais assez remercier pour son sacrifice.*

✚ *Mon très cher père, le symbole de courage.*

✚ *Mes très chers frères, Hocine, Soufian (Mouloud), Chabane (Amirouche) et Karim (Nassim).*

✚ *Mes très chères sœurs, Dahbia, Kika, Bila, Hanane, Zahou et sounia.*

✚ *A mes amis du village Ichoukrene et aux amis de l'université.*

✚ *A tout ceux qui me connaissent et ceux que j'estime.*

A toute la région d'Ichoukrene (Draa El Mizan).



Yazid.

Dédicaces



Je dédie ce travail à ma chère famille, qui m'a encouragé à poursuivre mes études :

- ✚ Mes chers parents, mes sœurs ainsi que tous(es) mes amis(es).*
- ✚ A tout ceux qui me connaissent et ceux que j'estime.*

A toute la région d'El-Esnam (Bouira).

Essaid.





S O M M A I R E

Sommaire :

Introduction générale.

Chapitre I : Cadre méthodologique.

Introduction.

1-Présentation du sujet.

2-Choix du sujet.

3-Problématique.

4-Les hypothèses.

5-Concepts clés.

6-Techniques de recherche.

7-Méthodes de recherche.

Conclusion.

Chapitre II : Monographie de la commune de Draâ El Mizan.

Introduction.

1-Cadre géographique et démographique.

2-Toponymie.

3-Cadre historique.

4-Cadre économique.

5-Etat de mouvement associatif dans la région.

Conclusion.

Chapitre III : Présentation de l'association « Taneflit n tmazight ».

Introduction.

1-La création de l'association « Taneflit n Tmazight ».

2-Le statut de l'association.

3-Les membres et les adhérents.

4-Tableau synthétique des profils des acteurs associatifs.

5-Présentation des principaux acteurs de l'association.

6-Les ressources de l'association.

7- Les activités de l'association.

8- La bibliothèque de l'association.

Conclusion.

Chapitre IV : Le rôle de l'association dans La promotion de la langue et la préservation du patrimoine culturel Amazigh.

Introduction.

1-La participation aux grands évènements.

2-Les célébrations.

3-Les hommages.

4-Les concours.

5-Les activités théâtrales.

6-La promotion de la langue Amazighe.

7-La participation à la mobilisation citoyenne.

8-D'autres activités.

Conclusion.

Conclusion générale.

Bibliographie.

Résumé en Tamazight.

Annexes.



**INTRODUCTIO
GENERALE**

Introduction générale :

C'est souvent autour d'une problématique sociale, culturelle ou économique que ceux qui se sentent concernés s'organisent en association. De ce fait un groupe devient une personnalité morale. C'est ce qui lui permet d'avoir des droits et des devoirs, ces derniers sont contenus dans la loi n°90 du 04 décembre 1990. Avant 1988 et la constitution algérienne adoptée en 1989, le mouvement associatif était régi par la loi française revue et modelée en fonction de la politique poursuivie à l'époque c'est-à-dire celle du parti unique¹.

Depuis l'indépendance et jusqu'en 1989, le processus de restructuration de la société obéissait à une logique hégémoniste ainsi qu'à une surveillance rapprochée de la puissance étatique dans tous les domaines de la vie sociale et notamment dans les institutions de socialisation. L'Etat s'est toujours appuyé sur des formes de mobilisation et d'organisation sociale qu'il fondait lui-même (organisations de masse, unions professionnelles, associations sportives, parents d'élèves ...etc.) et dont le rôle consistait à être l'instrument privilégié d'encadrement de la société et le noyau de diffusion de son idéologie².

L'ouverture de champ démocratique 1988/1989 et la mise en œuvre de la loi 87-15 du 21 juillet 1987 a donné une existence légale aux associations, et depuis le nombre d'associations a augmenté et a multiplié. Il y avait, selon une estimation officielle, 11000 associations principalement sportives, religieuses et des parents d'élèves. En 1997, après l'entrée en vigueur de la loi 90-31 de 04 décembre 1990, le nombre d'association s'établit, selon *le guide pratique des associations algériennes* (Ministre de l'Intérieur) à 57000 associations, dont 1000 à vocation nationale³.

Aujourd'hui, on peut valablement considérer que la tradition associative est centenaire. C'est en effet en 1904 que l'application de la loi française sur les associations est étendue à l'Algérie, bien que des associations se soient déjà constituées dès 1902⁴.

¹ Comité des associations s'occupant de la famille, *Mouvement associatif en Algérie*, Ed. Marinoor, Alger, p9.

² DERRAS O. « *Le fait associatif en Algérie : le cas d'Oran* », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 21 septembre 2016.

³ SALHI M. B. *Algérie, citoyenneté et identité*, Ed. Achab, Tizi-Ouzou, 2010, p245.

⁴ Ibid. p245.

Au niveau local, surtout en Kabylie, presque chaque village a sa propre association « 528 associations culturelles créées en Kabylie entre 1988 et 1994 »⁵, par exemple la commune de Draâ El Mizan compte actuellement 95 associations dont 06 culturelles, 09 religieuses, 05 sportives, 06 humanitaires et 69 sociales.

Nous avons mené notre enquête auprès d'une association culturelle dans le but de comprendre son fonctionnement, sa structure, connaître son objective et son intégration dans son milieu, ainsi que son rôle dans la promotion de la langue Amazigh et la préservation du patrimoine culturel.

Pour cela, nous avons centré notre travail sur une association culturelle nommée « Taneflit n Tmazight » de la commune de Draâ El Mizan, dont le siège est basé dans la ville de cette dernière.

⁵ KOURDACHE M. *Mouvement associatif et reconstruction identitaire en Kabylie*, Mémoire de magister, Bejaia, 2000/2001, p87.



**CHAPITRE I:
CADRE
METHODOLOGIQUE**

Introduction

A travers ce chapitre nous allons présenter le sujet, le terrain, le choix du sujet, la méthode d'analyse et la technique de recherche. Ensuite, nous allons formuler une problématique, contient deux hypothèses et définition de quelques concepts.

1-Présentation du sujet :

Notre travail porte sur l'analyse de l'association culturelle « Taneflit n Tmazight » de Draâ El Mizan, depuis sa création jusqu'à nos jours afin de mieux comprendre son fonctionnement, son rôle et ses buts (objectifs), en se basant sur les informations et les entretiens que nous allons recueillir auprès des membres de cette association.

2-Choix du sujet :

Le choix du sujet dépend de différentes raisons que nous pouvons résumer en deux points :

2-a- Raisons objectives :

- Le manque de travaux sur les associations dans la région de Draâ El Mizan.
- Faire connaître l'association « Taneflit n Tmazight » et porter lumière sur ses activités depuis sa création à nos jours.

2-b- Raisons subjectives :

- Notre appartenance à la région de Draâ El Mizan nous a poussées de travailler sur l'association « Taneflit n Tmazight ».
- Notre curiosité de connaître un peu plus sur le mouvement associatif, notamment, celui lié à la préservation et à la sauvegarde de patrimoine.

3-Problématique :

Afin d'améliorer leur vie (social, culturelle, économique et politique), les kabyles s'organisent à l'aide des institutions villageoises. Par-delà les transformations internes qu'ont connues les assemblées villageoises durant la dernière décennie du vingtième siècle, le phénomène qui a le plus affecté la vie municipale des villages de Kabylie est sans conteste la création des associations issues du mouvement culturel berbère¹.

Concrètement, on ne peut pas vraiment évaluer par les chiffres le champ associatif. Mais on sait que ce n'est que vers la fin 1987 et le début 1988 que les associations deviennent de plus en plus nombreuses et relativement actives². Exemple de la commune de Draâ El Mizan qui a, à son compte, plusieurs associations à différents caractères.

Dans notre travail, nous allons essayer d'analyser les structures, les fonctions et les buts (objectifs) d'une association culturelle nommée « Taneflit n Tmazight », qui a été créée en 1989 au niveau de Draâ El Mizan dont son but principal est la promotion de Tamazight (langue, culture et patrimoine), c'est ce que nous pousse à poser les questions suivantes :

- Quelles sont les structures de cette association ?
- Comment fonctionne-elle ?
- Quels sont ses objectifs ?
- Combien a-t-elle de membres ?
- Quelles sont ses activités ?
- Quels sont ses apports à la langue et la culture Amazighe ?
- Est-ce-que l'association joue un rôle dans la préservation et la promotion du patrimoine Amazigh ?

4-Les hypothèses :

L'association « Taneflit n tmazight » a joué un rôle très important dans la promotion de Tamazight et la sauvegarde de patrimoine culturel Amazigh.

¹ MAHE A. *Histoire de la grande Kabylie XIX^e et XX siècle, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Ed. Bouchene, 2006, p546.

² SALHI M. B. *Algérie, citoyenneté et identité*, Ed. Achab, Tizi-Ouzou, 2010, p243.

Malgré les difficultés rencontrées dans son parcours, l'association culturelle « Taneflit n Tmazight », reste une association présente dans le domaine culturel, Notamment à travers les manifestations culturelle où se déroulent plusieurs activités.

5-Concepts clés :

Association : « est le terme employé depuis le 18^{ème} siècle, désigne l'action de se réunir durablement et par extension, tout groupement d'individus unis dans un but déterminé (association, politique, syndicale, professionnelle, etc.).

La notion générale d'association, l'adjectif « volontaire », l'idée du contrat renvoient ainsi la question associative aux grands problèmes de la sociologie comme de la modernité politique : rappelons que l'opposition conceptuelle communauté/société constitue, selon NISBET (1984), la structure essentielle des paradigmes fondateurs de la sociologie ; quant à la liberté d'association, elle est considérée comme une des caractéristiques essentielles des sociétés démocratiques »³.

« L'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire »⁴.

Activité : « dans l'analyse de travail, ensemble des actes concrets, des gestes précis, des mouvements, des opérations mentales, des prises d'information, des raisonnements et des décisions qui constituent l'intervention d'un opérateur, d'un travailleur dans une tâche, un poste de travail, une fonction, un emplois et aussi dans le sport, les loisirs, le travail domestique »⁵.

Mouvement social : « action visant à instaurer des changements fondamentaux dans l'ordre social et particulièrement dans les rapports de propriété et les relations de travail.

Action dont le but est de modifier un ou plusieurs types sur la base d'une reconstitution généralisée d'une composition de l'action.

³ AKOUN A. et ANSART P. *Dictionnaire de sociologie*, Ed. Larousse, Paris, 1999, pp 40-41.

⁴ RABHI A. *Guide des associations*, Ed. Alger-Livres, Alger, 2013, p64.

⁵ AKOUN A. et ANSART P. op.cit, p 9.

Action conflictuelle d'agent de classe sociale luttant le contrôle de système d'action historique »⁶.

Patrimoine : « ensemble des biens transmissibles propres à une personne ou a une collectivité.

Cette notion d'abord d'ordre économique associé la propriété et l'héritage.

Dés le 18eme siècle, le terme est, en français (il ne se traduit pas dans toutes les langues), associé a l'idée d'universalité. Aujourd'hui, tout en gardant sa signification économique (divers organismes étudians le patrimoine des français, c'est-à-dire l'ensemble des biens qu'ils possèdent, mesuré en valeur monétaire), le patrimoine (souvent avec une majuscule) désigne l'ensemble des biens dont la valeur ne se définit pas principalement en terme économique. A ces biens, produits de l'activité humaine ou non (on parle de patrimoine naturelle), sont attachées des significations suffisamment fortes et universelles pour justifier qu'ils triomphent de la durée, qu'ils soient donc reçus du passé et transmis à nos héritiers »⁷.

Monographie : étude d'un groupement social localisé (famille, village, ville, région, atelier, entreprise...) à partir d'une enquête directe⁸. Elle représente un « genre ethnologique consistant en l'analyse la plus complète possible d'un groupement humain, d'une institution, ou d'un fait social particulier (exploitation agricole, campement nomade, communauté rurale, tribu, atelier, quartier de ville, fête villageoise...). La monographie désigne à la foi une méthode spécifique d'enquête inductive, privilégions directe et prolonger de fait »⁹.

6-Techniques de recherche :

Nous allons utiliser la technique des entretiens semi-directifs en interrogeant les personnes concernées (membres) par cette association et en élaborant un guide d'entretien qui comporte les questions les plus importantes dans notre recherche, ensuite, nous allons transcrire ce que nous avons recueilli.

⁶AKOUN A. et ANSART P. Op.cit, p353.

⁷Ibid, pp386-387.

⁸Ibid, pp350-351.

⁹BONTE P. et IZARD M. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p 484.

Quant aux informateurs présentant notre population d'enquête, ils sont présentés par un tableau synthétique dans le chapitre III.

7-Méthodes de recherche :**7-a-Méthode historiographique :**

Cette association comme toute autre possède une histoire. Son histoire a été tracée depuis sa création donc, cette méthode nous permet de décrire l'évolution de cette association.

7-b-Méthode analytique :

Notre travail est basé généralement sur l'analyse des données recueillies par l'ensemble des entretiens menés auprès des membres de l'association.

7-c-Méthode ethnographique :

L'ethnographie correspond à l'enquête de base qui s'attache à décrire soit un objet particulier soit un ensemble globale matériel ou institutionnel au sein d'un groupe humain, dans notre cas, elle consiste à décrire l'évolution (parcours) de l'association culturelle « Taneflit n Tmazight » et son engagement dans la revendication de tamazight.

Conclusion :

Ce chapitre comporte le cadre méthodologique que nous avons suivi pour avoir des informations sur l'association étudiée ce qui est indispensable pour la finition de notre travail.



**CHAPITRE II :
MONOGRAPHIE
DE LA COMMUNE
DE DRAA EL MIZAN**

Introduction :

L'objectif de ce chapitre est de présenter la commune de Draâ El Mizan où notre recherche est effectuée. Nous allons présenter son cadre géographique et démographique, toponymie, cadre historique, cadre économique et l'état du mouvement associatif dans la région.

1-Cadre géographique et démographique :

Draâ El Mizan est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou en Algérie, située à 42 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou et à 110 km au sud d'Alger, dans la région de la Kabylie.

Elle est entourée par les communes : Ait Yahia Moussa au nord, Ain Zaouia à l'Est, Aomar (wilaya de Bouira) au sud et Tizi-Ghennif à l'Ouest. Elle a pour coordonnées géographiques latitude : 36° 32' 08'' Nord, longitude : 3° 50' 3'' Est.

La commune de Draâ El Mizan s'étend sur 80,84 km². Le nombre de la population municipale, en 1965, est d'environ 42000 habitants et en 1976, a atteint 47000 habitants, tandis que dans l'an 1987 la population était estimée à 37973 habitants et pour le recensement général de la population pour l'année 2008, le nombre a atteint 38844 habitants et la densité de la population est de 481 habitants par km² sur la ville.

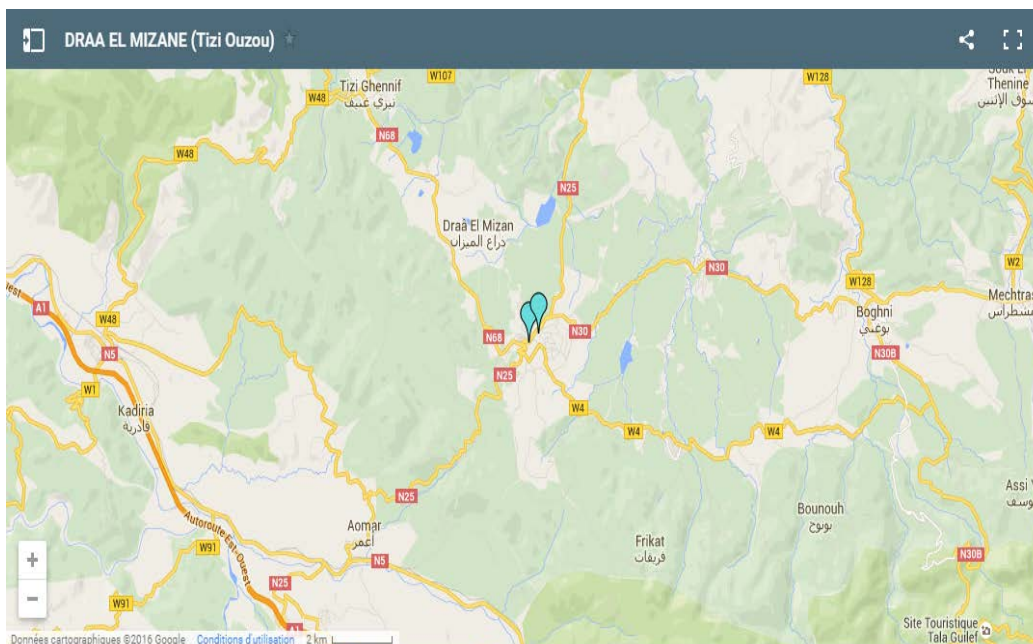


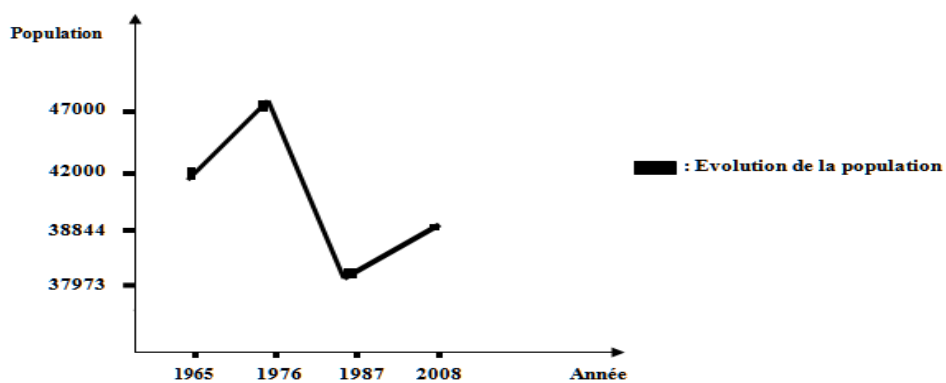
Photo 01 : Localisation géographique de la commune de Draâ El Mizan.



Photo 02 : Vue générale sur la ville de Draâ El Mizan

Evolution démographique de la commune de Draâ El Mizan (1965-2008) :

Année	Nombre de la population
1965	42000
1976	47000
1987	37973
2008	38844



Graphes : Evolution démographique de la commune de Draâ El Mizan

2-Toponymie :

Le nom a été appliqué par les Turcs lors de la construction de leur bordj en 1595. Il dérive de la langue arabe. L'origine de ce nom a été défini simplement et qu'on retrouve dans les écrits de la Revue Africaine à page 426 : « Draâ El Mizan, le fléau de la balance, est le nom d'une crête, que l'on appliqua plus tard à la redoute bâtie en 1851, sur les pentes de *Tachentirt* »¹. Ce qui laisse supposer que l'appellation ne désigne pas exactement le même endroit pour les Turcs et les Français. En outre, *Tachentirt*, évoqué dans l'écrit serait probablement le nom original de l'endroit en question.

3-Cadre historique :

3-a-Période romaine :

De l'année 287 de J.-C. à 297, l'Afrique septentrionale fut déchirée par des révoltes dans lesquelles un peuple qu'on appelle *Quinquegentanei* joua le principal rôle. Il fallut, pour en venir à bout, la présence de l'empereur Maximien Hercule et l'intervention d'assez nombreuses troupes, romaines ou étrangères².

Les *Quinquegentiani* selon Ammien Marcellin, dans son récit de la guerre de Théodose contre le célèbre rebelle berbère Firmus, sont les cinq peuplades qui composaient la confédération et qui sont : les Tyndenses, Massinissenses, Isafenses, Jubaleni et Jesalenses. Isafenses sont les Iflissen (ou les Flissa)³.

Draâ El Mizan, faisant partie des Iflissen, participa donc activement aux révoltes contre Rome. D'après Ammien Marcellin, Firmus s'est réfugié pendant longtemps chez les Iflissen pendant sa rébellion contre Maximien. Le théâtre des guerres entre Firmus et les légions de Théodose se situerait dans l'actuelle Kabylie, mais sans précisions. Dans le cadre de la rébellion de Firmus, les récits d'Ammien Marcellin portent plus essentiellement sur les

¹ GUIN, « Notes Historiques sur les Nezlioua, cercle de Draâ El Mizan », *Revue Africaine, Journal des travaux de la société historique Algérienne*, Tome Sixième, Chez Bastide, Libraire-éditeur, 1862, Alger, p 426.

² L'Athenaeum français : journal universel de la littérature, de la science et des beaux arts. Première Année 1852, p150.

³ MARCELLIN A. *Jornandès, Frontin (Les Stratagèmes), Végèce, Modestus*, traduction en français sous la direction de Paul Nisard, J.J. Dubochet, Ed. Le chevalier et Comp, Paris, 1849, pp 319-320.

peuples ou tribus (les Isafenses, les Jubalenses et leur roi Igmazen⁴) que sur les lieux géographiques peu connus.

3-b-La période Ottomane :

La période turque est marquée par un état perpétuel de guerre entre les Turcs et les Kabyles, notamment la tribu des Iflissen (les Flissa) à laquelle appartient Draâ El Mizan.

- Bataille de Draâ El Mizan (1767).
- Bataille de Draâ El Mizan (1768).

En 1796, dans la vallée kabyle de Boghni, où la guerre entre les Kabyles et les Turcs avait sévi plus qu'ailleurs, Bey Mohammed fait construire sans poudre le fort de Boghni, aux environs duquel s'élève le poste de Draâ El Mizan ; il put, sur les terres enveloppant le bordj, installer une tribu de « nègres affranchis », les «Abids», qu'il appela de la Mitidja, et qui, n'existant que par lui, restèrent tout à sa dévotion. Plus tard, l'endroit gardera l'appellation, par référence à cet épisode, de Tighilt Laabid (le col des nègres), aux alentours de l'actuelle Aïn Zaouia (10 km à l'est de la ville de Draâ El Mizan)⁵.

3-c-La période Française :

En 1844, le général Bugeaud, après avoir incendié et rasé toute la tribu des Nezlioua, vint camper à Draâ El Mizan⁶.

L'insurrection contre la présence coloniale française, à Draâ El Mizan, est conduite par Cherif Boubaghla, à partir de 1851. Ce dernier fait ruiner les propriétés d'un marabout fidèle à la France (Sid Ali Chérif) pour marquer son opposition à la présence française. Une colonne sous les ordres du Général Jacques Camou a été envoyée pour mater la révolte de Boubaghla cette même année et ce dernier se réfugia dans les villages voisins⁷.

Lorsque Cherif Boubaghla est mort en 1854, Si-El Hadj Amar avait succédé à son autorité sur les Kabyles. En août 1856, il attaqua les troupes françaises stationnées à Draâ El Mizan; mais on avait eu avis de sa marche à Alger, et sa troupe, poussée par le lieutenant Beauprêtre, avec

⁴Ibid. pp 323-324.

⁵BIBESCO N. « La Grande-Kabylie au temps de la régence d'Alger et la nationalité Kabyle sous la domination française », *Revue des deux Mondes*, XXXVI Année, Seconde Période, Tome soixante-deuxième, Paris 1866, p 124-125.

⁶GUIN, Op.cit, p426.

⁷BERBRUGGER A. *Les époques militaires de la grande Kabylie*, Chez Bastide, Libraire-Éditeur, 1857, pp 34 - 38.

les troupes du fort et les contingents des tribus, fut mise en déroute. Cependant l'insurrection était flagrante chez les Guechtoula, qui occupent le pied du Djurjura, sous le méridien de Dellys, au-dessus de Draâ El Mizan et de Boghni⁸.

En mars 1871, toutes les tribus de la Kabylie sont engagées aux côtés de Cheikh El Mokrani dans l'insurrection de 1871 et Draa El Mizan ne fût pas du reste⁹.

L'agitation politique qui caractérisa l'Algérie au début du XX^e siècle ne laisse pas Draâ El Mizan à l'écart. De 1937 à 1954, la commune mixte de Draâ El Mizan comptera de nombreux responsables politiques ayant brillé dans le Parti du Peuple Algérien (PPA) comme : Bestani Belkacem, Krim Belkacem, Aouchiche Mohand et Ali Ami¹⁰.

La commune a connu plusieurs fortes protestations et batailles pour l'indépendance de l'Algérie. Elle a été parmi les premières régions en Kabylie à annoncer la guerre le 1^{er} novembre 1954¹¹.

Du 22 juillet à fin octobre 1959, le général Challe dans un vaste plan qui porte son nom (Plan Challe) visant la rébellion algérienne dans l'ensemble du territoire, déclenche l'opération jumelles et va toucher toute la Kabylie. L'objectif était de déloger et d'éliminer les rebelles qui sont sous les ordres de Mohand Oulhadj qui a remplacé le colonel Amirouche Aït Hamouda à la tête de la zone 3. Dans la commune mixte de Draa El Mizan, les maquisards se trouvent dans les maquis de Draâ El Mizan, Beauprêtre (Ain Zaouia), Tizi Gheniff, Camp de maréchal (Tadmait)¹².

⁸ DE NAVACELLE H. F. *Précis des Guerres Du Second Empire*, Éditions Plon, Paris, 1887, pp 304-305.

⁹ WAHL M. *L'Algérie*, Librairie Germer Baillère et Cie, Paris, 1882, pp164-165.

¹⁰ STORA B. *Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens*, Éd. l'Harmattan, Alger, 1985, p 246.

¹¹ CHEURFI A. *La révolution algérienne, 1954-1962 : Dictionnaire biographique*, Ed. Casbah, Alger, 2004, pp 252-362.

¹² BERBRUGGER A, op.cit, p63.

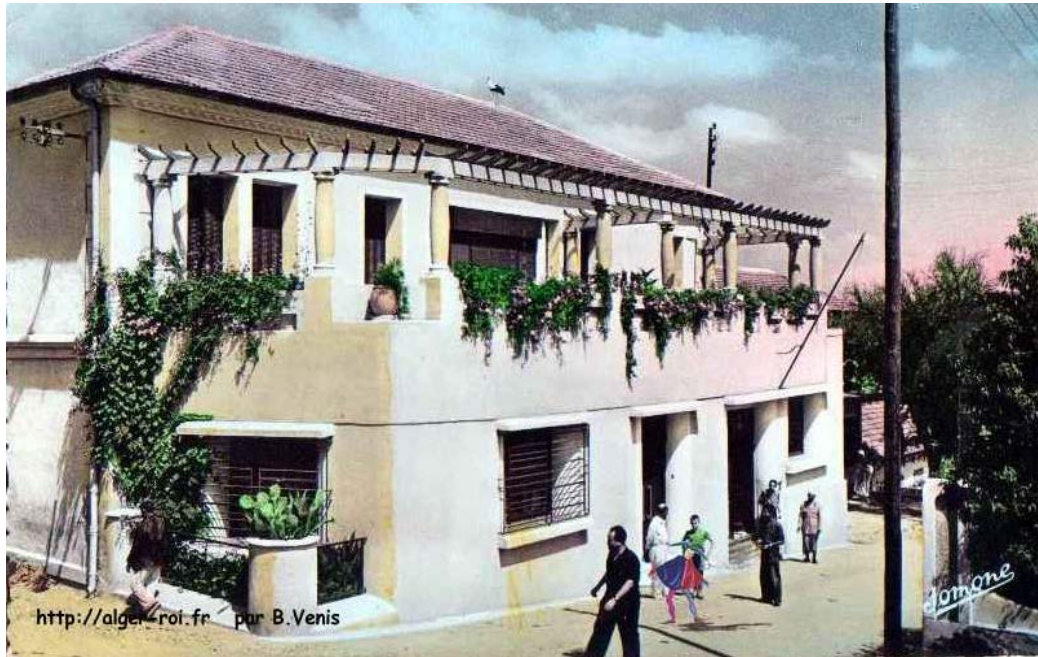


Photo 03 : La commune mixte pendant la période française



Photo 04 : Rue du centre ville pendant la période coloniale



Photo 05 : La Mairie de Draâ El Mizan pendant la période française

4-Cadre économique :

« On sait que, dans ces régions montagneuses d'Algérie, l'agriculture, le plus souvent l'arboriculture, était autrefois l'activité essentielle sinon exclusive de ces paysans algériens de Kabylie.

Dans une économie fondée sur des unités de productions de type familial sans division du travail outre que sexuelle, tout le monde était agriculture. Si bien que toute l'organisation sociale et politique dépendait de l'agriculture, que toute la vie des hommes était rythmée par les étapes de calendrier agricole, que toute l'idéologie elle-même était gouvernée par la culture de la terre et centrée sur la valeur dominante de la fécondité »¹³.

A Draâ El Mizan, comme dans la plupart des régions de Kabylie, l'organisation économique se résumait en grandes parties en l'agriculture et l'arboriculture qui constituent les principales ressources de la région. On peut trouver des champs très vastes qui sont réservés à la production du blé, de la pomme de terre, des céréales et aussi des champs réservés à la plantation d'olives et de figuiers. A part l'agriculture et l'arboriculture, les habitants de la

¹³ LACOSTE-DUJARDIN C. *Un village algérien, évolution et structure*, SNED, Alger, 1976, p59.

région de Draâ El Mizan pratiquent d'autres activités telles que l'artisanat (la poterie, le tissage et la couture pour les femmes, la ferronnerie pour les hommes).

Dans le domaine industriel et commercial la région de Draâ El Mizan est dotée d'un grand nombre d'entreprises y compris l'entreprise de fabrication des affaires scolaires, fabrication de papier, fabrication et conversion de plastique, fabrication de jus, fabrication de poterie. ajoutant à cela les différentes boutiques qui répondent aux besoins des citoyens (alimentations, cafétérias, boulangeries), ainsi que le marché hebdomadaire qui est un lieu de commercialisation, de rencontre pour les personnes venues de plusieurs villages, il est aussi un cadre indispensable pour la circulation des biens matériels. Le marché se tient deux fois par semaine, le jeudi et le samedi.

5-Etat du mouvement associatif dans la région :

Les associations, dans la région de Draâ El Mizan, se font et se défont ; leurs activités ne sont pas régulières, certaines n'ont jamais avivées depuis leur créations. Pour cette raison, il est difficile de mesurer avec précision le degré de dynamisme du mouvement associatif.

Au début des années 90, il y avait des initiatives mais elles n'ont pas réussis à avoir l'agrément. C'était un peu difficile de créer une association au niveau des villages mais il y avait des exceptions, par exemple : la région de Boumahni où les citoyens ont créé de nombreuses associations en 1990 (culturelles, sportives).

En 1995, il y avait plusieurs associations au niveau de la région de Draâ El Mizan (par exemple : l'association *Assirem* de Boufharma, association *Tiwizi* et association *Assirem* de Tizi-Ghennif, association *Tamusni* d'Ait Itcher....etc.), mais elles n'ont pas durées à cause de manque des moyens et l'implication des partis politiques.


Après le Printemps noir de 2001, la création des associations se continuait toujours, nous citons par exemple l'association *Amgud*, qui était créée en 2006 et qu'elle s'active à nos jours.

Dernièrement, plusieurs associations ont été créées, comme l'association *Ithran n Draâ El Mizan*, association *Assirem* spécialisée dans les arts dramatiques et deux associations au niveau de Sanana.

Il y avait aussi des associations sportives comme ESDM (Entente Sportif de Draâ El Mizan), EDM (Etoile de Draâ El Mizan), Olympique de Draâ El Mizan, JSDEM (Jeunesse Sportive de Draâ El Mizan)....etc.

Conclusion :

La présentation de la commune de Draâ El Mizan, à travers sa position géographique, son histoire, son économie et l'état de mouvement associatif à cette région, est une étape indispensable dans la mise en œuvre de notre travail ; car elle nous permet de comprendre les circonstances de l'évolution du mouvement associatif dans cette région, comme elle permet aussi de faire connaître cette dernière.



CHAPITRE III :
PRESENTATION DE
L'ASSOCIATION
"TANEFLIT N TMAZIGHT"

Introduction :

L'objectif de cette partie est de procéder à la présentation de l'association « Taneflit n Tmazight » sur laquelle notre travail a été mené. Nous allons présenter l'association en commençant par un aperçu historique, les statuts (nom, objet, siège), les membres et les adhérents, profils des acteurs associatifs, les ressources et les activités afin de comprendre son évolution et son fonctionnement.

1-La création de l'association « Taneflit n Tmazight » :

À l'ouverture du champ démocratique en 1989, après les événements d'octobre 1988, un groupe de jeunes de la région de Draâ El Mizan a pris l'initiative, avec quelques étudiants, de créer, en 1989, une association culturelle qui revendique Tamazight (langue et culture).

« Après l'assemblée générale, qui a eu lieu à la salle de cinéma le Maghreb de Draâ El Mizan, on a déposé une déclaration de constitution auprès du service concerné à la wilaya de Tizi-Ouzou, après trois mois, on a reçu un récépissé d'enregistrement de constitution et on a accompli les formalités de publicité dans un journal officiel », nous a raconté M. CHIHAOUI le président de l'association.

L'association est nommée « Taneflit n Tmazight », qui veut dire « le développement de Tamazight ». *« A cette assemblée même qu'on a choisi ce nom Taneflit n Tmazight. C'est par rapport à son objectif de défendre et de développer Tamazight (langue et culture) », a ajouté le président de l'association.*

« Taneflit n Tmazight » a été parmi les premières associations culturelles au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou et depuis sa création, son objectif était revendicatif (en basant beaucoup plus sur le théâtre). Elle a joué un rôle très important dans le boycott scolaire de 1994 par l'organisation des marches et des grèves et aussi elle a pris l'initiative de lancer un comité nommé « comité d'union et d'action » qui est ouvert à tout le monde pour gérer cette période.

Au début, l'association avait parmi ses objectifs, la prise de position dans les grands événements de la nation (le boycott scolaire 1994-1995, les événements de 2001) mais, après l'apparition de la nouvelle loi de 1990 et l'obligation de se conformer à cette loi, cet objectif a été refusé par les autorités. Malgré cela, l'association participe toujours aux événements de la

nation, même si elle s'est engagée à ne poursuivre d'autres objectifs que celui ou ceux déclarés. Exemple : le séisme de Boumerdes en 2003 où l'association s'est engagée dans des actions de solidarité (collecte des produits alimentaires, linges.....etc.) pour les personnes touchés par ce séisme, les évènements de 2001 (Printemps noir) où l'association a mis en disposition son siège social à la coordination des associations et aussi elle a pris en charge les blessés.

Malgré les différentes difficultés rencontrées, l'association a pu résister et reste sans tendance politique par l'essai de satisfaire tout le monde, mais à partir de 1995 à la création de H.C.A. la pression des tendances politiques a diminué, et après le Printemps noir, cette pression a complètement disparu et l'association s'est ouverte à d'autres activités comme la prise en charge des enfants, loisir, cinéma, photographie et astronomie.....etc.

« A la création du H.C.A. et après les évènements de 2001, les partis politiques ne cherchent pas à s'impliquer dans les associations, c'est-à-dire la pression de ces partis a disparu. C'est ce qui nous a donné une liberté de s'ouvrir à d'autres activités », nous a dit M. CHIHAOUI.

2-Le statut de l'association :

Chaque association à un objectif, des buts qui lui sont spécifiques et seuls des statuts propres à cette association peuvent fournir des règles permettant de réguler le fonctionnement de l'association. Ce modèle inspiré des statuts types délivrés par les administrations chargées de réceptionner le dossier, propose une rédaction assez complète et commentée, des articles qui doivent y figurer.

« Les associations établissent en principe librement leurs statuts. Ceux-ci fixent les éléments essentiels de la personne morale associative comme le nom, l'objet et le siège social »¹.

2-a-La dénomination :

« Comme une personne physique, l'association possède un nom. Cette dénomination est choisie par les fondateurs dans les statuts. Elle est portée à la connaissance des tiers par la publication au journal officiel »².

¹ DEBBASCH C. et BOURDON J. Op.cit, p49.

² Ibid. p51.

La dénomination de l'association « Taneflit n Tmazight » se trouve dans l'article 2 des statuts de 1989 comme ceci :

« L'association est dénommée THANAFLITH N'ATMAZIGHTH ».

2-b-Les objectifs de l'association :**-Lors de sa création (1989) :**

- La défense et la promotion du patrimoine culturel amazigh.
- L'enseignement de la langue tamazight.
- L'organisation de conférences, d'expositions, de travaux de recherches, de journées culturelles, de manifestations diverses.
- La création d'une bibliothèque, collecte d'archives, documents sonores.
- L'élaboration d'un périodique d'information et d'expression.
- Le développement et le renforcement de ses relations avec d'autres associations.
- La prise de position dans les grands événements de la nation.

-Après sa conformation à la loi de 1990 :

Un léger changement est apparu dans les objectifs de l'association après sa conformation à loi de 1990, dont deux objectifs ne figurent pas dans cette loi a savoir :

- L'enseignement de la langue Amazighe.
- La prise de position dans les grands événements de la nation.

2-c-Le siège social de l'association :

Le statut de l'association « Taneflit n Tmazight » détermine son siège social, c'est-à-dire son domicile, dans l'article 4 comme suivant :

« Le siège de l'association est fixé provisoirement au 25, Rue LARBI BEN M'HIDI, Draâ El Mizan.

Sous réserve des autres conditions prévues par la réglementation en vigueur, il ne peut être transféré que par décision de l'assemblée générale réunie en session extraordinaire ».

3-Les membres et les adhérents :

« L'association est un groupement. Sa raison d'être est la volonté de plusieurs personnes, physiques ou morales, de poursuivre un objectif commun. Cependant deux personnes suffisent pour créer une association »³.

« Ce sont les membres qui font vivre l'association. L'usage a mis en place différentes catégories de membre : membres fondateurs, membres actifs et membres d'honneur »⁴.

L'association « Taneflit n Tmazight » comprend pour l'année 2016, 21 membres fondateurs, 12 membres actifs et 60 adhérents. Mais elle ne comprend pas des membres d'honneur.

-L'adhésion :

Selon le secrétaire général de l'association M. MAMMERY, l'adhésion à l'association « Taneflit n Tmazight » est ouverte pour tout le monde.

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux statuts et :

-Remplir une fiche d'adhésion avec un dossier à fournir :

-Extrait de naissance.

-Une copie de la carte d'identité nationale.

-250 DA cotisation annuelle.

-Autorisation paternelle pour les moins de 18ans.

La qualité d'adhérent est attestée par la délivrance d'une carte.

La qualité de membre de l'association se perd par :

-La démission formulée par écrit auprès du bureau de l'association.

-Le décès.

-Le non paiement des cotisations.

-La radiation de motif grave (déterminé par le règlement intérieur de l'association).

³ DEBBASCH C. et BOURDON J. Op.cit, P36.

⁶ JOCHAS Y. Et L'équipe rédactionnelle de la Navette, *Créer et gérer son association*, Ed. Associations Mode d'Emploi, Bresson, 2010, P89.

-La perte de l'un des critères fixés initialement pour toute adhésion.

-La dissolution de l'association.

4-Tableau synthétique des Profils d'acteurs associatifs :

Poste occupé dans l'association	Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Adresse personnel	profession
Président	M. CH.	12-02-1966 à D.E.M.	10, Larbi Ben Mhidi, D.E.M.	Président de la station de purification (ONA) de D.E.M
1 ^{er} vice président	B. H.	03-06-1977 à Ouadhia	D.E.M.	Enseignant au lycée D.E.M.
2 ^{eme} vice président	I. H.	29-12-1979 à D.E.M.	Draa Schem	Etudiant à l'université
3 ^{eme} vice président	L. A.	16-07-1983 à T. GH.	Tizi-Ghennif	Enseignant à l'université
4 ^{eme} vice président	M. K.	01-02-1995 à D.E.M.	Cite de l'indépendance, D.E.M.	Elève au lycée
Secrétaire général	M. M.	14-10-1991 à D.E.M.	Cité 15 logements D.E.M.	Etudiant à l'université
Vice secrétaire général	Y. N.	10-10-1992 à D.E.M.	Cité Aid Sliman, D.E.M.	Etudiant à l'université
Trésorier	S. N. L.	20-12-1990 à D.E.M.	Village Boumahni, Ain Zaouia	Etudiant à l'université
Vice trésorier	M. Y.	25-07-1990	Frikat	Etudiant à

		à Boughni		l'université
1 ^{er} membre supplémentaire	I. S.	26-08-1987 à Boughni	Draa Sachem	Etudiant à l'université
2 ^{ème} membre supplémentaire	CH. M.	22-10-1990 à D.E.M.	D.E.M.	Chômeur

5-Présentation des principaux acteurs de l'association :

Acteur 01 :

M. CH. Né, le 12 février 1966 (50 ans) à Draâ El Mizan, président de la station de purification ONA de Draâ El Mizan, il occupe la fonction du président de l'association.

Les pouvoirs du président sont définis par les statuts.

- Il est le représentant légal de l'association (face aux tiers et devant la justice)
- Il anime l'association, coordonne les activités ;
- Il assure les relations publiques, internes et externes ;
- Il dirige l'administration de l'association, signe les contrats, etc.
- Il fait le rapport moral annuel à l'assemblée générale.

Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile mais n'est pas nécessairement habilité à engager seul l'association par contrat. Pour de nombreux actes, il doit obtenir au préalable l'accord du conseil d'administration, voire de l'assemblée générale.

Le président veille normalement au respect des prescriptions légales.

Acteur 02 :

B. H. Né le 03 juin 1977 (39 ans) à Ouadhia, enseignant au lycée Technicom de Draâ El Mizan, Il est le premier vice président de l'association.

Traditionnellement, le vice-président est chargé d'assister le président et de le remplacer en cas d'empêchement. Rappelons que les pouvoirs de ce dernier sont librement fixés par les statuts, celui ayant usuellement au minimum le pouvoir « de représenter l'association ».

C'est un président par intérim, il a toutes les prorogatives du président en cas d'absence de ce dernier.

Acteur 03 :

S.N.L. Né le 20 décembre 1990 à Draâ El Mizan, étudiant à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, trésorier de l'association.

Le trésorier est responsable de la gestion du patrimoine financier de l'association. Garant de la bonne gestion de l'association, il veille au respect des règles comptables, à la bonne tenue financière de l'association et à la régularité des comptes. Il effectue les paiements, perçoit les sommes dues à l'association, encaisse les cotisations, prépare le compte de résultat et le bilan. Dans un souci de transparence, il doit rendre compte régulièrement de sa gestion. Chaque année, il présente le rapport financier devant l'AG, qui vote ou non son quitus. C'est un développeur, qui propose des actions pour développer l'association et ses ressources. Plus que la simple présentation des comptes, le trésorier doit s'efforcer de donner des éléments de compréhension aux :

-Adhérents en assemblée générale, il doit faire l'analyse de la situation de l'association et de sa capacité financière à supporter l'activité existante et les nouveaux projets ;

-Administrateurs en conseil d'administration et/ou au bureau, il doit donner des outils d'aide à la décision (budgets prévisionnels, simulations, tableaux de bord...).

Acteur 04 :

M. M. Né le 14 octobre 1990 à Draâ El Mizan, étudiant à l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, il occupe la fonction du secrétaire général de l'association.

Chargé de la correspondance, des archives et registres (modification des statuts, composition du bureau, etc.), des convocations aux réunions, des procès-verbaux de l'assemblée générale et des réunions du bureau (CA), il veille également au respect des procédures. C'est un homme de communication. Il joue un rôle essentiel dans la communication interne et externe de l'association en tenant à jour les fichiers des adhérents, des partenaires et des médias.

6-Les ressources de l'association :

Pour atteindre ses objectifs, l'association dispose de ressources légales qui lui permettent de bien fonctionner.

Les ressources de l'association « Taneflit n Tmazight » sont constituées par :

6-a-Les cotisations :

La cotisation est une ressource essentielle de l'association, elle est la participation des ses adhérents et des membres au financement de son fonctionnement. Elles sont annuelles et obligatoires. Par exemple pour l'année 2015, l'association « Taneflit n Tmazight », a atteint un chiffre de 12000_{DA}, issue des cotisations de ses membres et adhérents.

6-b-Les revenus liés à ses activités :

« Les associations peuvent avoir des revenus liés a leurs activités sous réserve que les dites revenus soient exclusivement utilisés à la réalisation des buts fixés par les statuts et la législation en vigueur »⁵. En ce qui concerne l'association culturelle « Taneflit n Tmazight », les revenus liés aux activités provient généralement, des galas et des expos-ventes organisés lors des déferentes occasions, tel que le 20 avril, ou bien lors de la présentation de ses pièces théâtrales. Etant donné que ces activités ne sont organisées qu'à titre occasionnel, elles ne sont pas d'un grand apport pour l'association.

6-c-Les dons et legs :

« Il s'agit d'une somme d'argent ou de biens mobiliers donnés à une association sans aucune contrepartie et sans que cet acte soit visé devant notaire. On parle de don manuel. Toutes les associations régulièrement déclarées en préfecture peuvent en bénéficier »⁶.

6-d-Les subventions éventuelles de l'Etat :

Selon le président de l'association M.CHIHAOUI « De 1989 jusqu'au 1995, l'association à reçu seulement deux subventions ; 18000 DA de l'APW en 1990 et aussi 40000 DA de la DJS en 1994. Et toutes autres dépenses venaient des cotisations des adhérents, des quêtes, des dons et des bénéfices des galas organisés au niveau de cinéma le Maghreb de Draâ El Mizan.

⁵ DEBBASCH C. et BOURDON J. Op.cit, p18.

⁶ Ibid. p45.

A partir de 1996 jusqu'au Printemps noir, l'association recevait des subventions régulièrement de la part de l'APC et l'APW (l'association a reçu deux subventions de la part de l'APC (100000 DA en tout), mais après le Printemps noir l'association n'a pas reçu beaucoup de subventions.

Depuis 2006 à nos jours, l'association recevait des subventions régulièrement de la part de la DJS, l'APW, l'APC et quelques fois de la direction de la culture.

L'association n'a jamais eu un problème de côté financier parce qu'elle s'active selon les finances et aussi elle travaille en partenariat avec la direction de la culture et l'APC (elle rationalise son budget).

L'association dépense beaucoup d'argent sur l'achat du matériel (les micro-ordinateurs, les livres pour enrichir la bibliothèque, les bureaux, les chaises...etc.) et la rénovation de local (le siège) ».

6-e-Les quêtes :

L'association dispose des revenus découlant de quêtes publiques autorisées dans les conditions et formes prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Après avoir eu une autorisation des autorités concernées, l'association culturelle «Taneflit n Tmazight », fait des quêtes avant chaque activité organisée. Ces quêtes sont conçues comme une source de financement alternative pour l'association.

7-Les activités de l'association :

On distingue plusieurs types d'activités qui sont exercées au sein de l'association « Taneflit n Tmazight » : des activités revendicatives (Les marches, Les grèves, Les conférences), culturelles (Théâtre, galas artistiques, expositions) et éducatives (Enseignement de tamazight, Les cours de soutien, les cours d'astronomie).

L'association « Taneflit n Tmazight », organise des activités lors des célébrations des dates historiques marqueurs et référents de l'identité Amazigh (20 avril, yennayer...etc) et nationales (1^{er} novembre, 05 juillet, 08mai....etc.). Ses activités se déroulaient au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou et même hors wilaya (Bouira, Bejaia, Alger).

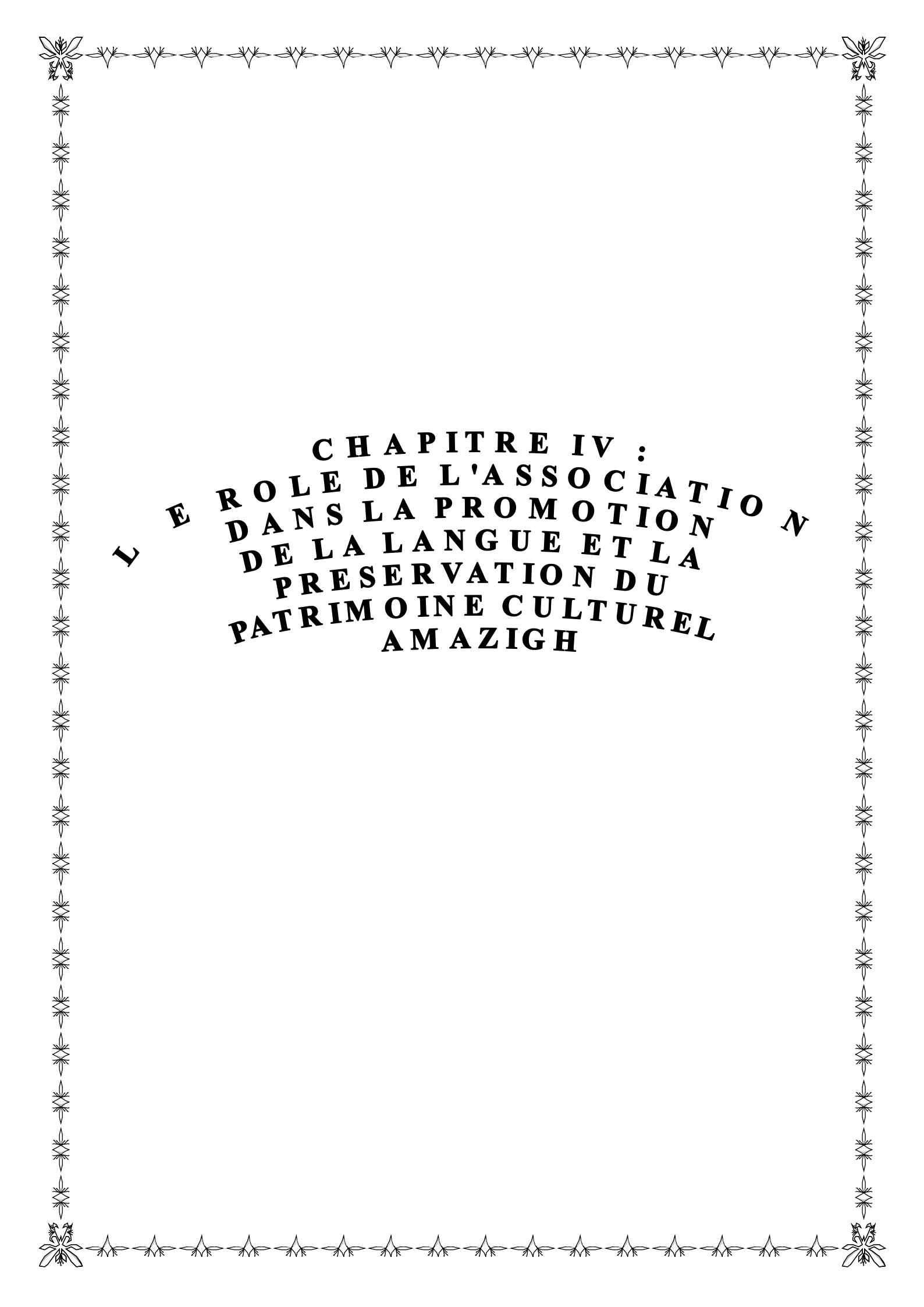
L'ensemble de ces activités nous allons les développer dans le dernier chapitre.

8-La bibliothèque de l'association :

A l'intérieure du siège de l'association, on trouve une bibliothèque d'une surface moyenne où se trouve un micro-ordinateur qui contient la liste des ouvrages, mis à la disposition des lecteurs. Cette bibliothèque est alimentée au départ par les dons des citoyens et des adhérents, par la suite c'est l'association qui s'occupe de l'enrichissement de la bibliothèque avec l'achat de divers livres dans différents domaines. Elle dispose d'un fond important de livres, articles, documents et revues de plusieurs catégories. Le fond comporte : des livres d'histoire, des livres de littérature ainsi que des livres divers (culture générale) et des livres en Tamazight, ajoutant à cela les manuels scolaires des différents cycles de l'éducation.

Conclusion :

Au terme de cette présentation de l'association culturelle « Taneflit n tmazight », nous avons pu retracer son parcours depuis sa création. Ce qui nous a permis de découvrir les conditions dans lesquelles l'association a été créée ainsi que son mode de fonctionnement et ses acteurs.



L **C H A P I T R E I V :**
E **R O L E D E L ' A S S O C I A T I O N**
D **A N S L A P R O M O T I O N**
D **E L A L A N G U E E T L A**
P **R E S E R V A T I O N D U**
P **A T R I M O I N E C U L T U R E L**
A **M A Z I G H**

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons aborder le rôle de l'association « Taneflit n Tmazight » dans la promotion de la langue amazighe et la préservation du patrimoine culturel et son apport à la vie associative, culturelle de la région à travers ses différentes activités telles que le théâtre, les hommages, les célébrations, les concours et la participation aux grands évènementsetc.

1-La participation aux grands événements :

1-a-Le boycott scolaire 1994-1995 :

D'après le président de l'association M.CHIHAOUI « l'association a joué un rôle très important dans la mobilisation des citoyens pendant la période de boycott scolaire (1994-1995), notamment avec l'organisation des marches et des grèves. Elle a aussi lancé un comité nommé « comité d'union et d'action » pour gérer cette période, avec le soutien des comités de village, les comités de quartier et les syndicats de la région de Draâ El Mizan. Sachant que ce comité est ouvert pour toutes les tendances politiques.

A la fin, il y avait un éclatement au sein de ce comité à cause des conflits entre les différentes tendances politiques, il a duré 07 mois. Mais l'association n'a rien perdu, parce que le comité était autonome ».

1-b-Le Printemps noir 2001 :

L'association a marqué sa présence dans les événements de 2001 par le lancement de la coordination des associations et des comités de villages de la région de Draâ El Mizan et la mise en disposition de son siège social à cette coordination.

Comme elle a pris en charge les blessés au sein de son siège.

« Les évènements tragiques se succèdent, Après l'assassinat de Matoub Lounes où tout le monde était en état de choc, viennent les émeutes qui aggravent la situation. Toute la kabylie était bouleversée par ces évènements » a dit M. CHIHAOUI.

2- Les célébrations :

2-a- La journée nationale de la victoire (cessez-le-feu) :

A l'occasion de la journée nationale de la victoire, qui coïncide chaque année avec le 19 mars, l'association « Taneflit n Tmazight » concocte, à son siège, un programme varié pour célébrer l'événement. Elle abrite des expositions, des projections de films sur la guerre de libération nationale suivi du dépôt d'une gerbe de fleurs au monument des Chouhada sis au centre-ville de Draâ El Mizan, une exposition de portraits des négociateurs d'Evian, texte des accords d'Evian et autres documents historiques et coupures de presse ayant trait à la guerre d'Algérie, des chants patriotiques et des concours de jeux d'échecs.

« Il ne faut pas oublier notre histoire. C'est une source de force pour nous tous. Ces occasions sont importantes, il faut viser les enfants et les jeunes pour leur expliquer comment des moudjahidine se sont sacrifiés pour la cause nationale et pour la liberté de tout un peuple », a déclaré M. BOUDALI H. le premier vice président de l'association.

2-b- Commémoration du 1^{er} Novembre 1954 :

L'association culturelle « Taneflit n Tmazight », en collaboration avec les associations culturelles de la ville et l'APC de Draâ El Mizan, élabore, chaque année, un programme riche et varié à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Le programme tracé par les initiateurs des festivités commence par des expositions des photos relatant les durs moments de la révolution nationale et des photos des moudjahidine de la région au siège de l'association, des expositions de photos inédites sur la guerre de libération à la maison de jeunes Mansouri Arezki de la ville de Draâ El Mizan, ainsi que des tournois des jeux d'échecs, des projections des films vidéos, des débats et conférences sur la révolution nationale.

« Pour l'indépendance de notre pays, notre région a donné les meilleurs de ses fils durant la Guerre de Libération nationale. Nous voulons par ces expositions donner cette image révolutionnaire de notre région aux jeunes. Des hommes libres comme Krim BELKACEM et d'autres qui sont nombreux méritent bien d'être commémorés. Ce sont des figures emblématiques », nous-a-dit le président de l'association.

2-c-Commémoration de la fête nationale de l'indépendance (5 juillet) :

L'association culturelle « Taneflit n Tmazight » en collaboration avec la maison de jeunes et l'APC de Draâ El Mizan, prépare, à l'occasion de la fête nationale de l'Indépendance qui coïncide chaque année avec la date du 5 juillet, un programme qui comprend plusieurs activités, entre autres sportives, des projections vidéo, des expositions de photos reflétant le vrai visage de la guerre de libération nationale et l'oppression qu'a vécue le peuple algérien sous le colonialisme, ainsi que des coupures de la presse nationale et étrangère, des tournois de jeu d'échecs et des dépôts des gerbes de fleurs au niveau du monument des Chouhada sis au centre ville.

2-d-La journée du 12 janvier (Yennayer) :

L'association « Taneflit n tmazight » de Draâ El Mizan organise, chaque année, un concours de l'art culinaire avec la participation de plusieurs jeunes concurrentes venues de plusieurs villages de la localité. Des cadeaux décernés à deux concurrentes, il s'agit du meilleur plat traditionnel et des meilleurs gâteaux. Des expositions contenues de coupures de presse ayant trait à Yennayer et à la célébration du nouvel an berbère au siège de l'association. Des concours culturels et des habits traditionnels (robes kabyles), concours du meilleur monologue ainsi que du meilleur dialogue à la maison des jeunes Mansouri Arezki.

3-Les hommages :

L'association a rendu hommage, en 1990, à deux symboles de la région à l'image de Krim BELKACEM¹ et Amar OUAMRANE², en organisant une semaine culturelle où il y

¹Krim BELKACEM, né le 15 décembre 1922, à Oued Ksari (Ait Yahia Moussa) en Kabylie. Est un Homme politique Algérien, Chef historique du FLN (front de libération nationale) durant la guerre d'indépendance algérienne, Vice-président du GPRA et ministre des forces armées (1958), Négociateur et signataire des accords d'Evian. Il est mort assassiné à Francfort le 18 octobre 1970 par la sécurité militaire Algérienne.

CHEURFI A. *La révolution algérienne, 1954-1962 : Dictionnaire biographique*, Ed. Casbah, Alger, 2004, pp207-209.

²Le colonel Amar OUAMRANE, né en 1919, à Frikat, en Kabylie. Est un révolutionnaire Algérien, un des premiers engagés dans la lutte contre la présence française, responsable au sein du PPA-MTLD, Participe en 1956, au congrès de la Soummam, représentant de la wilaya IV au CNRA (conseil national de la révolution Algérienne). En 1960, il fut nommé représentant du FLN au Liban puis en Turquie. Il est mort le 28 juillet 1992 à Alger.

CHEURFI A. Op.cit, pp273-274.

avait des expositions et des conférences de Sliman AMIRATE, Said KHELLIL et M. GAHLOUCHE.

A l'occasion du double anniversaire de l'assassinat du chantre de l'amazighité MATOUB Lounes, ainsi que des deux martyrs du Printemps noir, KHELFOUNI Kamel et DIDOUCHE Samir, les familles des victimes du Printemps noir et l'association culturelle « Taneflit n Tmazight » de la ville de Draâ El Mizan ont concocté un programme riche et varié pour la circonstance. D'une part, l'érection de la stèle à la mémoire du « Rebelle », la commémoration de la date anniversaire de sa disparition, en plus du dépôt de la gerbe de fleurs devant la stèle en face du lycée Ali Mellah, d'autres activités ont été au menu au niveau de siège de l'association à savoir l'exposition au sein du siège de l'association évoquant les grands moments du combat de « Rebelle », des coupures de journaux éditées le jour de son assassinat et de son enterrement. En parallèle, les photos et les articles de presse du Printemps noir ont accompagné cette exposition. « *Il y a eu beaucoup de monde, notamment des jeunes qui, de plus en plus, découvrent le Rebelle car même s'il a été assassiné, sa voix rugit de partout* », a déclaré M. BOUDALI H. le premier vice président de l'association. D'autre part, la participation des membres de l'association à la réalisation du mémorial dédié aux « deux martyrs » du Printemps noir, à savoir DIDOUCHE Samir (19 ans) et KHELFOUNI Kamel (26 ans), assassinés le 21 juin 2001 par la Gendarmerie nationale et l'assistance à l'allumage de bougies à la stèle des martyrs, sise près du siège de la mairie de Draâ El Mizan. « *Depuis, nous n'avons raté aucun anniversaire même durant les moments les plus difficiles du terrorisme, Comme nous n'avons pas aussi manqué une fois de nous recueillir devant les tombes des deux martyrs du Printemps noir, c'est le minimum que nous devons faire pour honorer leur combat* », a déclaré M. CHIHAOUI, le président de l'association.

La participation, en 2012, à l'hommage dédié aux cinq colonels (Krim BELKACEM, Ali MELLAH³, Mohamed ZAMOUM⁴ dit Si Salah, Amar OUAMRANE et Slimane DHILES⁵)

³ Ali MELLAH dit Si Cherif, Né le 14 février 1924 à Taka (Mkira, Draâ El Mizan, Tizi Ouzou), Militant du PPA dès 1945, responsable de l'OS. L'un des responsables de la basse Kabylie en 1954, Dirigeant de la wilaya VI (Sahara) et membre du CNRA en 1957, Délégué de la zone sud au congrès de la Soummam. Il est assassiné le 31 mars 1957 à Oued Bedj près de Milian.

CHEURFI A. Op.cit, pp239-240.

⁴ Mohamed ZAMOUM dit Si Salah, Né le 29 novembre 1928 à Ain-Taya, est un militant nationaliste Algérien, membre de l'OS (1952), Commandant de l'ALN et chef par intérim de la wilaya IV durant la guerre d'Algérie, adjoint d'Etat Major général (1957), Membre du CNRA (1958). Il est tué le 20 juillet 1961 à Maillot (Bouira). CHEURFI A. Op.cit, pp361-362.

originaires de l'ex-commune mixte de Draâ El Mizan, organisé par l'association culturelle « Tarwa n Krim Belkacem » en collaboration avec les APC d'Ath-Yahia-Moussa et de Draâ El Mizan et l'association culturelle « Amgud » ainsi que la maison de jeunes de Draâ El Mizan, s'est étalé sur quatre jours. Des portraits des cinq colonels placardés partout à travers les rues de la ville et les lieux où se sont déroulées les festivités (maison de jeunes et la salle de cinéma Le Maghreb). Il est à signaler qu'un public fort nombreux a assisté à cet événement grandiose marqué par des activités très appréciées par les uns et les autres. On peut en citer la conférence-débat de Attoumi Djoudi, ex-officier de l'ALN, le dépôt de gerbes de fleurs sur les tombes des martyrs, la visite au musée Krim BELKACEM, la rencontre de football entre les vétérans de l'ESDEM (Entente Sportive de Draâ El Mizan) et de la JSK (Jeunesse Sportive de Kabylie).

L'hommage rendu à Mohya à l'occasion du neuvième anniversaire de sa mort, en 2013, à l'intérieur de siège. L'association « Taneflit n Tmazight » a initié un programme de manifestation dans ce cadre, qui s'est étalé sur deux jours (vendredi et samedi). En plus d'une exposition sur l'œuvre de Mohand Uyahia, il y a eu, dans la matinée, une projection sur tout ce qu'a fait cet artiste durant trente ans de combat, de recherches et autres initiatives qui ont enrichi la culture amazighe. Dans l'après-midi, des invités se sont succédé pour évoquer le parcours de Mohia. Le modérateur de cette rencontre, M. Amar LAOUFI, enseignant au département Amazigh à l'université de Bouira et vice-président chargé de la commission littérature et culture de l'association, a loué les efforts du dramaturge, notamment dans la traduction des œuvres universelles en Kabyle. Il y avait aussi une exposition et un récital poétique suivi des témoignages à l'image d'ADRYAN Chabane et une conférence animée par Said CHEMMAKH.

Pour M. CHIHAOUI, président de l'association, « *cet hommage a été une réussite, car non seulement il a permis de rassembler les animateurs mais il a aussi permis d'étudier de plus près l'œuvre de l'immortel Abdallah Mohia* ».

⁵ Slimane DEHILES dit Si Sadek, Né le 14 novembre 1920 à Ouadhia (Tizi Ouzou), L'un des principaux chefs politico-militaires de la révolution Algérienne, Il adhère au MTLN en 1946, rejoint l'ALN en 1954, membre du CNRA (1957-1962). Mort le 8 novembre 2011, dans son village natal Ait Bardjal (Ouadhia).

4-Les concours :

4-a-Le concours de la robe kabyle :

Depuis 2013, l'association « Taneflit n Tmazight » organise chaque 20 avril un concours de la meilleure robe kabyle au niveau de son siège.

Le concours est ouvert pour les ateliers de couture de la région de Draâ El Mizan en présence des membres de jury composé des enseignants de centre de formation de Draâ El Mizan.

« *Nous faisons appel aux ateliers de couture, qui veulent participer au concours, de se présenter au siège de l'association avec leurs meilleurs robes kabyles. Sachant que chaque atelier doit se présenter avec une seule robe* », nous a expliqué M. MAMMERY le secrétaire générale de l'association.

Cette festivité attire beaucoup de gens, surtout les femmes, « *puisque la robe kabyle est un symbole de l'identité Amazigh* », a déclaré M. CHIHAOUI le président de l'association.

Un prix symbolique est attribué à la gagnante.

4-b-Le concours des plats traditionnels :

Le concours est organisé régulièrement depuis 06ans au siège de l'association à l'occasion de Yennayer.

Le concours est ouvert pour tout le monde, il est individuel et le gagnant reçoit un prix symbolique.

4-c-Le concours inter-classes et inter-lycées (scolaire) :

L'association invite les lycées à envoyer leurs meilleurs élèves pour participer à ce concours qui est organisé soit à la maison de jeunes, soit au niveau de la salle du cinéma de Draâ El Mizan.

Dans ce concours, l'association prépare un ensemble de questions pour les différentes matières (math, physique, science, Français et Tamazight).

4-d-Concours inter-maisons de jeunes et associations à Draâ El Mizan :

La participation, en 2010, au concours inter-maisons de jeunes et associations organisé à la maison de jeunes d'Aït Yahia Moussa, et qui a vu la participation de six maisons de jeunes du versant Sud de la wilaya de Tizi-Ouzou (Draâ El Mizan, de Frikat, d'Aït Yahia Moussa, de Boghni et de Aïn Zaouïa) et de deux associations (Taneflit n Tmazight de Draâ El Mizan et Tharwa n Krim Belkacem d'Ait Yahia Moussa). La phase finale de ce concours est organisée à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Il faut mentionner que l'association culturelle « Taneflit n Tmazight » a dominé le concours et a pu surclasser les maisons de jeunes qui sont dotées de moyens pédagogiques et matériels adéquats aux préparations de toutes les activités intégrées dans ce concours. La pièce théâtrale présentée par la troupe de Hassan Boudali, membre de l'association culturelle « Taneflit n Tmazight », a subjugué le public présent. Il y avait aussi le concours de musique, un autre exploit de la troupe qui représente ladite association. Rappelons que cette association a eu la première place au niveau de toute la wilaya de Tizi Ouzou en 2008 et a été éliminée en 2009.

« Ces concours viennent encourager nos jeunes à travailler et avoir toujours de l'espoir. Je peux dire que notre association a relevé le défi par la mobilisation de tous ses membres à travailler davantage et tenter de faire sortir, au moins, la région de sa léthargie culturelle », a dit, M. CHIHAOUI, le président de l'association.

5-Les activités théâtrales :

La troupe théâtrale nommée « Ifeggagen » a été créée en parallèle avec l'association (en 1989) par un groupe de travailleur et quelques étudiants de l'université de Ben Aknoun. L'objectif de la création de la troupe était purement revendicatif.

Au début, la troupe activait clandestinement (sans agrément), mais les responsables de l'association « Taneflit n Tmazight » lui ont proposé de rejoindre l'association afin d'avoir un statut juridique.

Depuis l'intégration de la troupe théâtrale à l'association, elle n'a pas cessé de présenter ses pièces aux différents festivals (« Malek Bougarmouh » à Bejaia, « Mouloud Mammeri » à Boghni, « Sliman Azem » à Tizi-Ouzou) et aux cités universitaires (Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Ben Aknoun) où ses thèmes étaient tous revendicatifs.

La troupe a fait une tournée presque dans toute la Kabylie. Elle a reçu le premier prix au festival du théâtre Amazigh « Sliman Azem » qui a été organisé par l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Mais à partir de 1990, le festival se déroulait à la maison de la culture de T.O. Elle a aussi reçu un prix lors de sa participation au festival « Malek Bougarmouh » de Bejaia en 1990.

6-la promotion de la langue Amazighe :

L'association donnait des cours de Tamazight au sein de son siège et au sein des établissements mises à sa disposition (par exemple aux années 1990 : le siège social de l'association « Tarwa n chohada » de Draâ El Mizan). Le premier cours en Tamazight était en 1990.

Malgré le manque des moyens, l'association n'a pas cessé de donner des cours même après le boycott scolaire. L'enseignant, c'était Said ATTABE (poète, chanteur et membre de l'association).

Après les événements de 1994/1995 (boycott scolaire), l'association faisait des démarches et sollicitait les autorités lorsque l'un des directeurs ou des enseignants refusent d'ouvrir une classe pour enseigner Tamazight ou lorsqu'il y avait des perturbations.

7-La participation à la mobilisation citoyenne :

L'association « Taneftit n Tmazight » a organisé une grande marche, en 1995, au niveau de la ville Draâ El Mizan, du stade communal, en fusant une tournée, suivie de dépôt d'un mémorandum (une liste de revendication) à la daïra et le retour au stade à la fin.

L'objectif de la cette marche était revendicatif (la demande de l'officialisation de Tamazight).

L'association répond toujours aux appels de M.C.B. (Mouvement Culturel Berbère) en ce qui concerne les marches et les grèves. « *Ce qui concerne Tamazight, on répond toujours présent* », a déclaré le président de l'association M. CHIHAOUI.

L'association était derrière les marches des lycéens, car il y'avait beaucoup de lycéens qui sont membres de l'association.

8-D'autres activités :

L'association est incontournable dans le domaine de la culture et de la promotion de la langue amazighe. Après les cours de soutien pour les élèves des classes d'examen, l'association a déjà lancé deux clubs importants, à savoir celui de l'astronomie et de la photographie. Dans notre virée au siège de l'association, notre interlocuteur, M. MAMMERI (secrétaire général de l'association), nous montre le matériel acquis. *« C'est un projet de longue date et il y'a tout ce qu'on va utiliser. Ce matériel ainsi que des longue-vue (lunette d'observation) »,* a-t-il déclaré.

Les membres de ladite association ont acquis ce matériel grâce à une subvention de la DJS (Direction de la jeunesse et des sports) de Tizi Ouzou. *« Nous avons formulé une demande avec tous les détails possibles. D'ailleurs, nous remercions les responsables de cette direction qui nous ont accordés cette subvention »,* a ajouté M. MAMMERI.

A part l'astronomie et la photographie, l'association assure toujours des cours de musique aux adhérents et aussi des sciences sur l'environnement ainsi que des activités de loisir et des galas artistiques.

Conclusion :

A Draâ El-Mizan, l'association culturelle dénommée « Taneflit n Tmazight », créée en 1989, n'a pas cessé d'honorer la région. Elle a marqué tous les évènements culturels, telle la célébration du Printemps Amazigh, la commémoration de la date anniversaire de la disparition de MATOUB Lounès et bien d'autres occasions comme les hommages qui ont été rendus aux artistes et aux martyrs de la région. *« Nous travaillons pour la sauvegarde des valeurs, des traditions et du patrimoine de notre région et de notre pays d'une manière générale »,* a dit le président de l'association M. CHIHAOUI.

Elle reste une association importante dans la région de Draâ El Mizan, qui joue un rôle important dans la promotion de la langue et de la culture Amazigh (Kabyle) et du patrimoine culturel local.



**C O N C L U S I O
G E N E R A L E N**

Conclusion générale :

Effectuer une recherche au sein d'une association culturelle constitue une véritable expérience qui nous a permis d'avoir une idée sur la vie associative. Notre étude sur l'association « Taneflit n Tmazight » apporte des informations sur sa création, son fonctionnement et son rôle dans le développement et la promotion de Tamazight.

L'association culturelle « Tanflit n Tmazight » de Draâ El Mizan est créée en 1989 suite à l'ouverture de champ démocratique de 1989, après les événements d'octobre 1988.

La mission de L'association est le développement de la langue Amazigh et la préservation du patrimoine culturel à travers ses activités revendicatives et culturelles.

Le siège de l'association est un lieu de manifestations culturelles avec l'organisation d'expositions lors de la célébration des dates importantes comme le 1^{er} novembre et le 5 juillet, Yennayer et avec l'organisation de semaines culturelles, des journées de mémoire en hommage aux martyrs....etc.

Dans ce travail, sur base de l'observation et l'analyse des données, nous pouvons retenir que l'association culturelle «Taneflit n Tmazight », est impliquée dans des actions qui visent à répondre aux attentes des membres et de la population locale.

Elle demeure, vue ses activités multiples, l'une des associations culturelles importantes dans la région de Draâ El Mizan en Kabylie.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- BERBRUGGER A. *Les époques militaires de la grande Kabylie*, Ed. Bastide, Alger, 1857.
- CHEURFI A. *La révolution algérienne, 1954-1962 : Dictionnaire biographique*, Ed. Casbah, Alger, 2004.
- Comité des associations s'occupant de la famille, *Mouvement associatif en Algérie*, Ed. Marinoor, Alger.
- DEBBASCH C. et BOURDON J. *Les associations*, Ed. PUF, Paris, 1985.
- DE NAVACELLE H. F. *Précis des Guerres Du Second Empire*, Ed. Plon, Paris, 1887.
- JOCHAS Y. Et L'équipe rédactionnelle de la Navette, *Créer et gérer son association*, Ed. Associations mode d'emploi, Bresson, 2010.
- HANOTEAU A. et LETOURNEUX A. *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Ed. Bouchene, Paris, 2003.
- GRAWITZ M. *Méthodes des sciences sociales*, Ed. Dalloz, Paris, 2001.
- LACOSTE-DUJARDIN C. *Un village algérien, évolution et structure*, SNED, Alger, 1976.
- MARCELLIN A. *Jornandès, Frontin (Les Stratagèmes), Végèce, Modestus*, traduction en français sous la direction de Paul Nisard, J.J. Dubochet, Ed. Le chevalier et Comp, Paris, 1849.
- MAHE A. *Histoire de la grande Kabylie XIX^e et XX siècle, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Ed. Bouchene, Paris, 2006.
- RABHI A. *Guide des associations*, Ed. Alger-Livres, Alger, 2013.
- SALHI M. B. *Histoire économique, sociale et politique de la wilaya de Tizi-Ouzou*, CREAD, Alger, 1988.
- SALHI M. B. *Algérie, citoyenneté et identité*, Ed. Achab, Tizi-Ouzou, 2010.
- WAHL M. *L'Algérie*, Ed. Germer Baillière et Cie, Paris, 1882.

Mémoires :

- ALICHE A. AMMAR-KHODJA D. *Le mouvement associatif : Association et comites de villages à Illoula Oumalou*, Mémoire de licence, UMMTO, 2010.
- ISSADI K. KAROUN M. A. et MEZIANI M. *L'évolution et la revendication linguistique en Kabylie*, mémoire de licence, UMMTO, 2007.
- KINZI A. *Tajmaat du village Lqelâa des Ait Yemmel, Etude de structure et des fonctions*, Mémoire de magister, UMMTO, 1998.
- KOURDACHE M. *Mouvement associatif et reconstruction identitaire en Kabylie*, Mémoire de magister, Université de Bejaia, 2000/2001.
- OUHADJ L. et AIT OUALI N. *La monographie de la tribu « Cheurfa » de Tizi n'tlela*, Mémoire de licence, UMMTO, 2013.

Dictionnaires :

- AKOUN A. et ANSART P. *Dictionnaire de sociologie*, Ed. Larousse, Paris.
- Collectif, *Dictionnaire de sociologie*, Ed. Larousse, paris, 1999.
- Pierre, Izard Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991.
- STORA B. *Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens*, Éd. l'Harmattan, Alger, 1985.

Articles :

- DERRAS O. « Le fait associatif en Algérie : le cas d'Oran », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 21 septembre 2016.
- SALHI M. B. « Modernisation et traditionalisation à travers les champs associatifs et politiques : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, Revue Algérienne d'Anthropologie et de science sociale, n°8, mai-août 1999.
- GUIN, « Notes Historiques sur les Nezlioua, cercle de Draâ El Mizan », *Revue Africaine, Journal des travaux de la société historique Algérienne*, Tome Sixième, Chez Bastide, Libraire-éditeur, Alger, 1862.

- BIBESCO N. « la grande-kabylie au temps de la régence d'Alger ET LA NATIONALITE KABYLE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE », *Revue des deux Mondes*, XXXVI Année, Seconde Période, Tome soixante-deuxième, Paris, 1866.

Journaux :

- L'Athenaeum français : journal universel de la littérature, de la science et des beaux arts. Première Année 1852.



R E S U M E
E N
T A M A Z I G H T

Tazwart:

Axeddim-agi yef wayen yeenan tiddukla tadelsant « Taneflit n tmaziyt », id yuskan di tyiwant n Drae Lmizan, nemmeslay-d yef (asnulfu-is, amezruy-is, leqdic-is akked twuri-s).

Leqdic-agi yebda d iħricen:

1-Aħric amenzu:

Tarrayt n uxeddim:

Deg uħric-agi neered ad nemmel tarrayin i neđfer di tezrawt-agi.

Aħric-agi, iwelhaney akken anexdem tazrawt iwatan i tiddukla-agi. Ibeggen-d allalen nessexdem di leqdic nney.

Akken ad nawi tilya ad ay-yallen di leqdic-nney, yiwwi-d fell-aney ad neffey s annar i waken ad nwali u ad nefren ayen ilaqen i leqdic nney.

Nessexdem amnir n wahal i waken ad nesawed ad nejmae tilya ilaqen s ħur imdebren n tiddukla-agi. Deg umnir n wahal agi llan yisteqsiyen yef yemdebren n tiddukla, yef umezruy n tiddukla, leqdic-isatg.

2-Aħric wis sin:

Aħric-agi d ayen yeenan tayennarrat n tyiwant n Drae Lmizan: azar n yisem-agi, amezruy n tyiwant-agi, tadamsa-is akked liħala n umussu asdukal di t tyiwant-agi.

Drae Lmizan, d yiwet si tyiwanin n Lwilaya n Tizi Wuzzu id yuzgan si tama n wunzul. Tebeed azal n 42 km yef Lwilaya.

Isem-agi “Drae Lmizan” yekka-d si Taerabt, lmaena-s “iyil n lmizan”. Isem-agi fkana-s-t Itarkiyen deg useggas n 1595.

Amezruy n Tayiwant n Drae Lmizan muqquer, ekked si Ruman armi d Iħrumyen.

Tayiwant n Draε Lmizan am tyiwanin nniḍen n Tmurt n Leqbayel, anda tadamsa-is tebna s waṭas yef tfellaḥt, γas ulama llan-t atas n lḥerfat nniḍen I yef tteklen yemdanen n temnaṭ agi di tudert-nsen am tinḍi, tanezzuyt d lxedma yer kra n luzinat n baylek.

3-Aḥric wis krad:

Deg aḥric-agi, naεreḍ ad nesenked tiddukla tadelsant « Taneflit n tmaziyt », nebder-d deg-s melmi id-tennulfa d wayen yeenan amezruy-is d yiswi-s, nebder-d dayen wid yettekkim di tiddukla-agi.

Tiddukla tadelsant « Taneflit n tmaziyt » tenulfa-d deg useggas n 1989 seld anejmue n kra n ilmezyen d kra n isdawanen n tyiwant n Draε Lmizan. Seg wass n tlatit-is, tiddukla tekkat yef Tmaziyt s leqdic id-tteheggi yal aseggas ama s umezgun, timayriwin, timzizlin, tijmilin...atg.

Iswi n tiddukla d asnarni n tmaziyt, ay-agi yettban-d si tazwara deg isem-is “taneflit”.

4-Aḥric wis ukuz:

Deg aḥric-agi nemeslay-d yef wayen yeenan leqdic n tiddukla id yettilin di lfiḥtat, am ussan n usmekti n kra taliyin yemxallafen di lgira n Lezzeyer am ass n 19 di meyras, 1di jumber d 5yulyu. Taliyin icudden yer umezruy Amaziγ am Yennayer (12 janvier), tafsut taberkant (20 avril). Akken dayen llan wussan anda tiddukla tettarra tijmilin i kra n yemjuhad am Krim BELQASEM, Muḥammed ZAΣMUM, Sliman DEHILES, akked d kra n izumal am Lwenas MAΣTUB, Muḥend UYAḤYA.



A N N E X E S

Plan des annexes :

1- Documents administratifs.

- a- La liste des associations de la commune de Draâ El Mizan.
- b- Le statut de l'association.

2- Documents iconographiques.

- a- Photos de la période française.
- b- Photos du siège de l'association « Taneflit n tmazight ».
- c- Photos des activités de l'association.

3- Guide d'entretien.



DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS

Documents administratifs :

a-La liste des associations de la commune de Draâ El Mizan :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET I

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE DRAA EL MIZAN
COMMUNE DE DRAA EL MIZAN

L'Année 2016

ETAT DES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL, HUMANITAIR

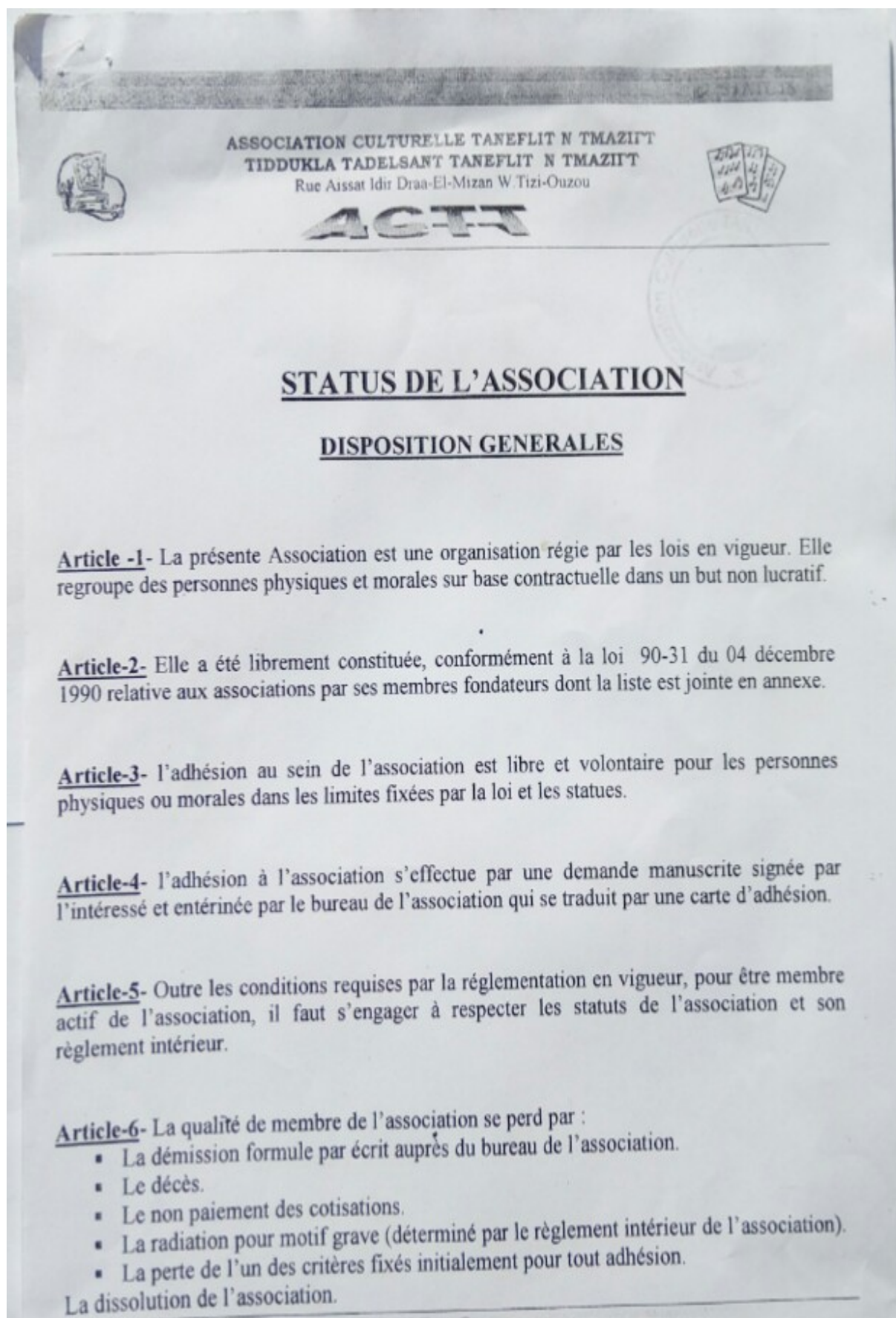
N°	DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ADRESSE	OBJECTIFS STATUTAIRES
01	ASSOCIATION TAFTHILT	VILLAGE OULED AISSA	SOCIAL
02	ASSOCIATION EL AMEL	34 RUE DES MATYRS	SOCIAL
03	ASSOCIATION EL AMEL	LOTISSEMENT TELLACHE MED	SOCIAL
04	ASSOCIATION TAFATH	VILLAGE IGHIL IVOUSLAMENE	SOCIAL
05	ASSOCIATION VILLAGE ICHOUKRENE	VILLAGE ICHOUKREN	SOCIAL
06	ASSOCIATION LOTISSEMENT SUD /	LOTISSEMENT SUD	SOCIAL
07	ASSOCIATION CITE 40 ET 30 LOGEMENTS	CITE 40 ET 30 LOGEMENTS	SOCIAL
08	ASSOCIATION ASSENEMOU	LA MAISON DES JEUNES	CULTURELLE
09	ASSOCIATION THAGUEMATS OUGUERGOUUR	VILLAGE GUERGUOUR	SOCIAL
10	ASSOCIATION ITHRI VILLAGE BEZAZOUA	VILLAGE BEZAZOUA	SOCIAL
11	ASSOCIATION CITE 104 LOGEMENTS	CITE 104 LOGEMENTS	SOCIAL
12	ASSOCIATION VILLAGE IGUERAICHENE	VILLAGE IGUERAICHENE	SOCIAL
13	ASSOCIATION IYADHENE	VILLAGE IYADHENE	SOCIAL
14	ASS- DES PARENTS DES ELEVES LYCEE ALI MELLAH	LYCEE ALI MELLAH	social
15	ASSOCIATION IHEKEMENE SANANA	VILLAGE SANANA	SOCIAL
16	ASSOCIATION AFOUS DEKFOUS	CITE 200 LOGEMENTS	SOCIAL
17	ASS-INSERTION PAR LA TRAVAIL DES PERS-HANDICAPEES	ANCIENNE SALLE DES FETES	HUMANITAIR
18	ASSOCIATION IZRARAKENE	VILLAGE HENIA	SOCIAL
19	ASSOCIATION VILLAGE TAZROUT	VILLAGE TAZROUT	SOCIAL
20	ASSOCIATION LOTISSEMENT NORD	LOTISSEMENT NORD	SOCIAL
21	ASSOCIATION AMGUD	CITE DE MARCHÉ	CULTURELLE
22	ASSOCIATION ASSIREM IGHIL BOURTHENE IHADJAMENE	VILLAGE IGHIL BOURTHENE	SOCIAL
23	ASSOCIATION ELBARAKA	CITE 250 LOGEMENTS	SOCIAL
24	ASSOCIATION BOUFHAIMA	VILLAGE BOUFHAIMA	SOCIAL
25	ASSOCIATION VILLAGE AIT AMAR OUALI SANANA	VILLAGE AIT AMAR OUALI	SOCIAL
26	ASSOCIATION FRERES LER TELLACHES ET IKARATHENE	VILLAGE LES TELLACHES	SOCIAL
27	ASSOCIATION AZROU TAMARTH	VILLAGE AZROU TAMARTH	SOCIAL

28	ASSOCIATION TAGUEMATS	VILLAGE BELOUADI	SOCIAL
29	ASSOCIATION IVALHADH	VILLAGE IVALHADH	SOCIAL
30	ASSOCIATION ASSIREM CITE EVOLUTIVE	CITE EVOLUTIVE	SOCIAL
31	ASSOCIATION THADHOKLI	LT BOULAOUCHE MED OULHADJ	SOCIAL
32	ASSOCIATION IOUMAR	VILLAGE IOUMAR	SOCIAL
33	ASSOCIATION AKHALAF DRAA SACHEM	VILLAGE DRAA SACHEM	SOCIAL
34	ASSOCIATION IGHIL KEROUANE	VILLAGE KEROUANE	SOCIAL
35	ASSOCIATION THADARTH N'MAAMAR	VILLAGE MAAMAR	SOCIAL
36	ASSOCIATION RAHMA TACHENTIRTH	VILLAGE TACHENTIRTH	SOCIAL
37	COMITE LOCAL DU CROISSANT ROUGE	RUE BEN BADIS	HUMANITAIRE
38	ASSOCIATION D'AIDE AUX INSUFFISANTS RENAUX	DRAA EL MIZAN	HUMANITAIRE
39	BUREAU LOCAL IRCHAD OUA ISLAH	DRAA EL MIZAN	HUM-SOCIAL
40	COMITE LOCAL DES DONNEURS DE SANG	DRAA EL MIZAN	HUMANITAIRE
41	ASSOCIATION THAMDJIRTH	VILLAGE TAMDJIRTH	SOCIAL
42	ASSOCIATION TAZROUT SIDI AISSA	VILLAGE TAZROUT SIDI AISSA	SOCIAL
43	ASSOCIATION TANEF LITH N'TMAZIGHT	DRAA EL MIZAN	CULTURELLE
44	ASSOCIATION DES NON VOYANTS	DRAA EL MIZAN	HUMANITAIRE
45	ASSOCIATION KHERFALLAH	OULED AISSA	SOCIAL
46	ASSOCIATION LAINCEUR	VGE LAINCEUR	SOCIAL
47	ASSOCIATION THADOUKLI	CITE 90 LOGEMENTS	SOCIAL
48	ASSOCIATION ARC	CITE 200 LOGEMENTS (OPGI)	SOCIAL
49	ASSOCIATION EL ISLAH	OULED KEHAIL	SOCIAL
50	ASSOCIATION ASSIREM	LOTISSEMENT AID SLIMANE	SOCIAL
51	ASSOCIATION TAGMATS	CITE MAAMAR	SOCIAL
52	ASSOCIATION GUERGOUR	VILAGE GUERGOUR	SOCIAL
53	ASSOCIATION AMAGHROUS KEROUANE	KEROUANE	SOCIAL
54	ASSOCIATION CITE INDEPENDANCE	CITE INDEPENDANCE	SOCIAL
55	ASSOCIATION VICTIMES TERRORISME	DRAA EL MIZAN	
56	ASSOCIATION DES COMERCANTS DE DEM	DRAA EL MIZAN	
57	ASSOCIATION ROUACHDA DRAA EL MIZAN	VGE ROUACHDA	SOCIAL
58	ASSOCIATION THARWA N'DRAA EL MIZAN	DRAA EL MIZAN	SOCIAL
59	ASSOCIATION CITE MAAMAR	VGE MAAMAR	SOCIAL
60	ASSOCIATION DES ENFANTS DE CHOUHADA FFC	ANCIENNE SALLE DES FETES	
61	ASSOCIATION DES ENFANTS DE CHOUHADA ONEC	DRAA EL MIZAN	

62	ASSOCIATION DES ENFANTS DE CHOUHADA CNEC	DRAA EL MIZAN	
53	ASSOCIATION MOUDJAHIDINE	SIEGE APC DRAA EL MIZAN	
64	ASSOCIATION IOUCHATHENE	VEG IOUCHATHENE	SOCIAL
65	ASSOCIATION SANANA IVALHADH	VEG IVALHADH	SOCIAL
66	ASSOCIATION SANANA THAMEGIRTH	VEG TAMEGIRTH	SOCIAL
67	ASSOCIATION IKAA	ECOLE ANNEXE HARCHAOUI	SOCIAL
68	ASSOCIATION HENIA HAUT	HENIA	SOCIAL
69	ASSOCIATION VILLAGE CHEREA	CHERAA	SOCIAL
70	ASSOCIATION ASSIREM	AOUAOUA	SOCIAL
71	ASSOCIATION CHENDOUEH	DRAA EL KOUR	SOCIAL
72	ASSOCIATION IGHIL OUZIAN	SANANA	SOCIAL
73	AS- PARENTS D'ELEVES TROUSL SAID ICHOUKREN	E -TOURSAL SAID	
74	AS- PARENTS D'ELEVES TECHNICUM	TECHNICUM DRAA EL MIZAN	
75	AS- PARENTS D'ELEVES ECOLE PRIMAIRE FRERES KHELIFI	ECOLE FRERES KHELIFI DEM	
76	AS- PARENTS D'ELEVES ECOLE PRIMAIRE SANANA	ECOLE SANANA	
77	SCOUTS MUSULMANS ALGERIEN GROUPE AL ICHRAK	ECOLE FRERES KHELIFI DEM	
78	ASSOCIATION THANEFILITH N'TMAZIGHTH	RUE AISSAT IDIR	CULTURELLE
	ASSOCIATION CULTURELLE ITHRANE	DRAA EL MIZAN	CULTURELLE
79	ASSOCIATION RELIGIEUSE ISLAH	OUELD KEHAIL	RELIGIEUSE
80	AS- RELIGIEUSE MOSQUE VEG TAZROUT CENTRE	MOSQUE TAZEROUT CENTRE	RELIGIEUSE
81	ASSOCIATION RELIGIEUSE MOSQUE ALI MELLAH	MOSQUE ALI MELLAH	RELIGIEUSE
82	AS- RELIGIEUSE MOSQUE VILLAGE ICHOUKERENE	MOSQUE ICHOUKRENE	RELIGIEUSE
83	AS-RELIGIEUSE MOSQUE VEG ROUACHDA SLALMA	MOSQUE ROUACHDA	RELIGIEUSE
84	AS-RELIGIEUSE MOSQUE VEG SANANA	MOSQUE SANANA	RELIGIEUSE
85	AS-RELIGIEUSE MOSQUE VEG BOUFHAIMA	MOSQUE BOUFHAIMA	RELIGIEUSE
86	AS-RELIGIEUSE MOSQUE VEG MAAMAR	MOSQUE MAAMAR	RELIGIEUSE
87	AS-RELIGIEUSE MOSQUE IGARAICHENE	MOSQUE IGARAICHENE	RELIGIEUSE
88	AS- DE CHASSE OUARCHAN DJURDJURA	COMMUNE DRAA EL MIZAN	CHASSE
89	AS-CLUB SPORTIF AMATEUR OLYMPIQUE DEM	200 LGTS N1 BATIMENT 09	SPORTIF
90	AS-CLUB SPORTIF AMATEUR AMAZIGH DEM	DRAA EL MIZAN	SPORTIF
91	ASSOCIATION ESDM SECTION KARATE DO	DRAA EL MIZAN	SPORTIF
92	ASSOCIATION CSAJ SECTION YUSI-KEN-BIDO	DRAA EL MIZAN	SPORTIF
93	ASSOCIATION CINEMATOGRAPHIE	DRAA EL MIZAN	CULTURELLE
94	ASSOCIATION SPORTIF UDEM	DRAA EL MIZAN	SPORTIF
95	ASSOCIATION ASIREM (SOCIAL ET BIENFAISANCE)	DRAA EL MIZAN	SOCIAL

FAIT A
LE PR

b-Le statut de l'association :



Article -7- Sont électeurs tous les membres de l'association ayant la qualité d'adhérents et s'acquittant règlement de leurs cotisations.

Article -8- Les candidatures à l'élection des organes de direction se font sur une liste ouverte à tous les membres de l'association remplissant les conditions énumérées dans l'article 5 des présents statuts.

Article-9- Les comptes de l'association comprennent toutes les ressources et les dépenses.

Article-10- Les apurements des comptes se font au plus tard le 31 Décembre de chaque année.

Article-11- La gestion financière de l'association doit être conforme aux principes comptables et aux règles de contrôle financier en vigueur.

Article-12- L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an, pour l'approbation et de contrôle du budget de l'association.

OBJET- DENOMINATION-SIEGE

Article-13- l'association à pour but :

- 1- Développement et la promotion du patrimoine culturel Amazigh.
 - 2-L'organisation de conférences, d'exposition, de travaux de recherches, de journées culturelles et de manifestations divers.
 - 3-La création d'une bibliothèque, collecte d'archive et documents sonores.
 - 4-L'élaboration d'un périodique d'information et d'expression.
 - 5-Le développement et le renforcement de ses relations avec d'autres associations.
 - 6-L'organisation de loisirs.
- Elle s'engage à ne poursuivre d'autres objectifs que ceux déclarés.

Article -14- L'association est dénommée TANEFLITH N TMAZIGHT de la daïra de Draa-El-Mizan (ACTT).

Article-15- Le siège de l'association est situé à l'adresse suivante :
Rue AISSAT IDIR 15400 DRAA EL MIZAN, TIZI OUZOU.

Article -16- L'Association exerce ses activités sur le territoire de la Daïra de Draa-El-Mizan et de la wilaya de Tizi-Ouzou et ne peut faire l'objet d'un transfert sans la décision de l'assemblée générale.

Article-17- La durée de l'association est illimitée.

Article-18- L'association est dotée :

- D'un organe délibérant, qui est l'assemblée générale.
- D'un organe de direction, qui est le bureau exécutif.

Article-19- L'assemblée générale est l'organe souverain de l'Association ; elle est constituée par l'ensemble de ses membres adhérents remplissant les conditions de vote établies par les statuts de l'association, ayant pour mission :

- Emettre des avis sur les programmes des activités et des résultats qui en découlent, rapports sur la gestion financière et sur le bilan moral.
- Approbation des statuts ainsi que du règlement intérieur et leurs amendements.
- Election de l'organe de la direction et son renouvellement.
- Déterminer le montant des cotisations des adhérents.

Article -20- L'assemblée générale se réunit en session ordinaire, au moins une fois par an.

- Elle se réunit en session extraordinaire chaque fois qu'elle est convoquée par le président ou à la demande de 1/3 de ses membres adhérents.

Article -21- L'assemblée générale de l'association se réunit régulièrement, dès que le quorum des 2/3 des membres de l'Association est atteint.

-Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle assemblée est convoquée dans les 15 jours qui suivent la première convocation.

-En cas de carence constatée, lors de la tenue de la deuxième assemblée, une troisième assemblée est convoquée dans 15 jours qui suivent, et pourra délibérer quel que soit le quorum atteint par cette dernière.

Article-22- L'assemblée générale de l'association exerce ses fonctions par le biais des délibérations. Ces dernières sont consignées sur un registre des délibérations (coté et paraphé) confié au secrétaire général de l'association.

Article -23- L'assemblée générale de l'association se prononce lors de ses délibérations :

1 – A la majorité des 2/3 des membres de l'assemblée général pour :

-L'adoption ou de la modification des statuts.

-La dissolution de l'association et la dévolution du patrimoine de cette dernière.

-L'adoption du programme d'action annuelle de l'association.

2 – A la majorité absolue des membres de l'assemblée générale pour l'adoption du rapport moral et financier de l'association ou pour toutes autre question dont elle aura à connaître :

-Acquisition d'immeubles.

-Acquisition de dons et legs lorsque ceux-ci sont faits avec charge et condition après en avoir vérifié la comptabilité le but assigné a l'association

-Examen des recours formulés contre les décisions de l'organe de direction d'administration en matière d'adhésion ou de radiation.

-Approbation du montant des cotisations annuelles.

Article-24- l'assemblée exerce un contrôle sur la gestion effectuée par le bureau pour ce qui est du patrimoine de l'association. A ce titre, elle peut, si nécessité il y a, se faire aider ou faire appel a toute expertise jugée utile.

Article -25- le bureau exécutif l'association est élu parmi les membres de l'association remplissant les conditions de vote telles quelles sont arrêtées par les lois et dans les limites des présents statuts.

Article-26- le bureau exécutif de l'association, élu conformément à la loi et dans les limites des présent statuts, est composé de :

-le président.

- cinq vice –présidents

-secrétaire général,

- le secrétaire général -adjoint

- le trésorier.

- le trésorier –adjoint

- deux assesseurs.

ARTICLE 27 - STATUTS

- Article -27-** le bureau de l'association ainsi composé est chargé au nom de l'association de :
- Représenter l'association auprès des autorités publiques.
 - Conclure tout contrat, convention ou accord en rapport avec son objet.
 - Acquérir à titre gracieux ou généreux des biens meubles ou immeubles pour les besoins des activités de l'association telles que prévues par ses statuts.
 - Suggérer à l'organe de délibération toutes mesures susceptibles d'améliorer le système d'organisation et l'installation de divers organes de l'association
 - Etude des cas de radiation de chaque membre de l'association ayant commis une infraction grave.
 - porter l'amendement sur les statuts et le règlement intérieur.
 - Elaboration du projet de règlement intérieur
 - Définir les attributions de chaque vice-président et ses assesseurs.
 - Garantir l'application des statuts ainsi que les décisions des assemblées générales.
 - Gestion du patrimoine et des biens de l'association

- Article -28-** le bureau exécutif de l'association est élu pour un mandat de trois années.
- La durée du mandat du bureau peut être courtée ou prolongée par délibération de l'assemblée générale de l'association en cas de défaillance ou de nécessité.

- Article -29-** le renouvellement du bureau de l'association est effectué au moins 15 jours avant la fin du mandat di bureau sortant.

RESSOURCES FINANCIERS

- Article-30-** les ressources de l'association sont continuées par :
- Les cotisations de ses adhérents dont le montant sera fixé par le règlement inti rieur de l'association.
 - Les revenus liés aux activités de l'association.
 - Les dons et les legs reçus dans le respect des lois et règlements en vigueur.
 - Les subventions éventuelles de l'état, de la wilaya ou de la commune.



**DOCUMENTS
ICONOGRAPHIQUES**

Documents iconographiques :

a-Photos de la période française :



Photo 01 : La poste, télégraphes, téléphones 1957



Photo 02 : Le faubourg



Photo 03 : Rue de la paix

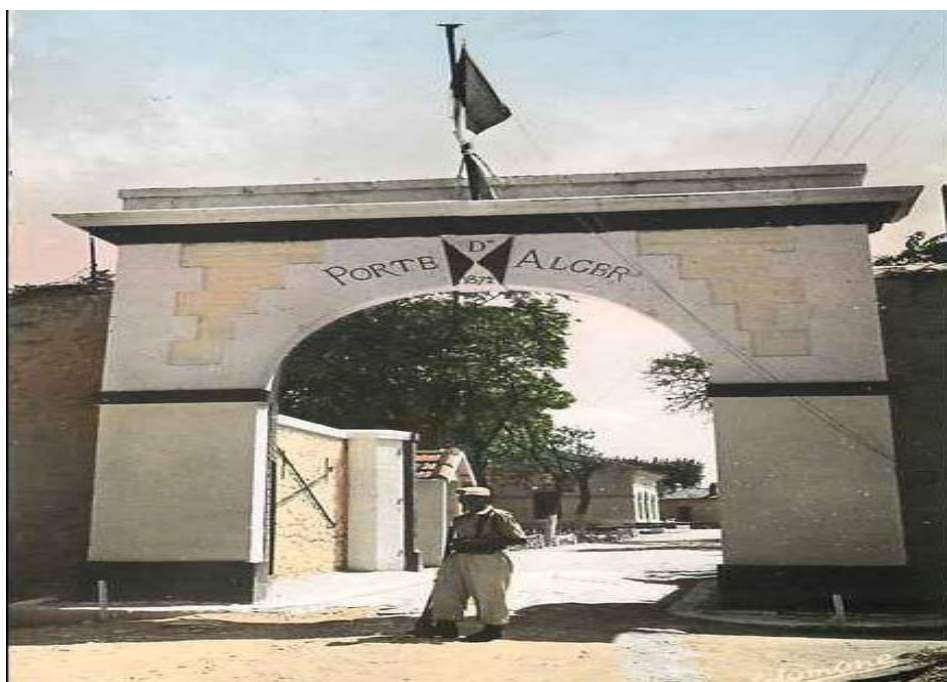


Photo 04 : La caserne, porte d'Alger



Photo 05 : Dar El Asakri



Photo 06 : La place du marché et salle des fêtes



Photo 07 : Marché du Draâ El Mizan (1958 - 1959)

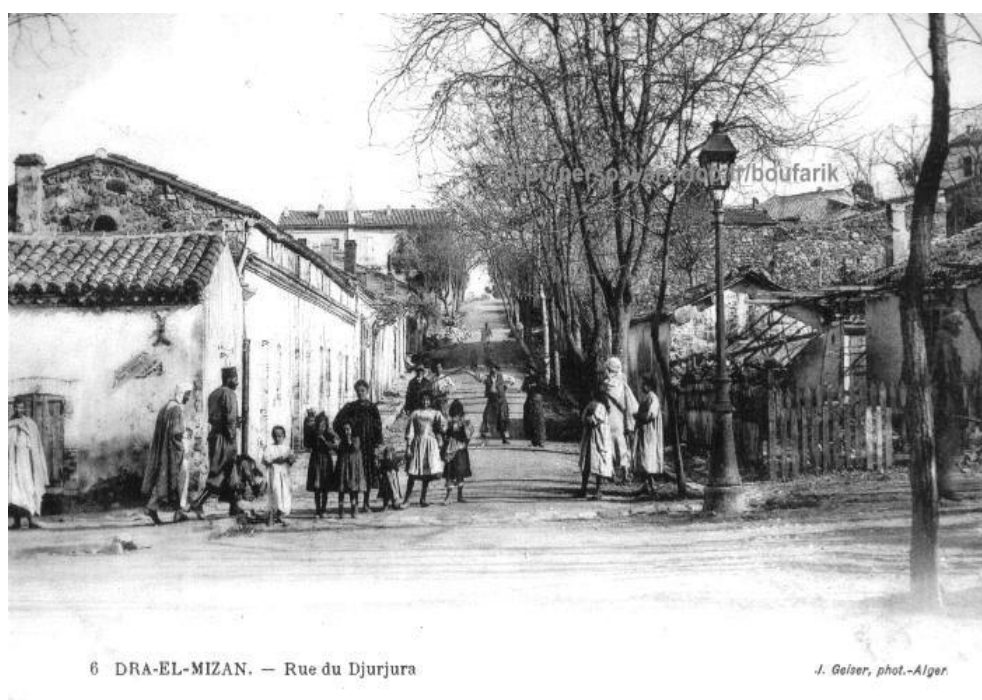


Photo 08 : Rue du Djurjura

b-Photos du siège de l'association « Taneflit n tmazight » :



Photo 09 : Le siège : vue du l'extérieur



Photo 10 : A l'intérieur du siège : la salle d'exposition



Photo 11 : Le bureau du président



Photo 12 : La bibliothèque de l'association

c- Photos des activités de l'association :



Photo 13 : Festival « Sliman Azem » de Tizi-Ouzou



Photo 14 : 1^{er} édition de concours inter établissement de jeunes et association 2008.



Photo 15 : Gala artistique à l'occasion de Yennayer 2009.



Photo 16 : Hommage aux martyrs de Draâ El Mizan



Photo 17 : La grande marche après l'assassinat de Matoub Lounes.



Photo 18 : Inauguration de la stèle de Matoub Lounes.



**G U I D E
D ' E N T R E T I E N**

Le guide d'entretien :

Information sur l'enquêté :

- Nom et prénom.
- Age.
- Profession.
- Place occupée dans l'association.
- Situation familiale.
- Niveau d'instruction.

Aperçu historique sur l'association « Taneflit n Tmazight » :

- La date de création.
- La nature de l'association.
- Comment elle a été créée ?
- Par qui ?
- Pourquoi ? (pour quel objet ?)
- Le siège de l'association
- Comment avez-vous choisi le nom « Taneflit n tmazight » ?
- Combien de membres et d'adhérents ?
- y a-t-il des femmes parmi les membres fondateurs ?
- y a-t-il un règlement et des documents administratifs pour son fonctionnement ?

Les activités de l'association :

- Quand avez-vous commencé à organiser des activités ?
- Quelle est la nature des activités que vous avez organisées ?
- Comment vous organiser ces activités ?
- Ou se déroule l'ensemble de ces activités ?
- Est-ce que vous organiser des activités dans des dates précises chaque année ?
- Si oui quelle sont ces dates ?
- Est-ce que vous organiser des activités en collaboration avec d'autres associations ?
- Qui finance les activités ?
- Quel est l'objectif de ces activités ?

Réunion :

- Comment vous organiser les réunions ?
- Qui préside les réunions ?
- Est-ce que il existe des dates précises pour les réunions ?
- Quelle sont les personne concernées par les réunions ?
- La présence des membres est elle obligatoire ? et en cas d'absence quelle est la procédure suivie ?
- Comment vous faite pour circuler l'information a propos des réunions ?

Membres :

- Combien de membre et d'adhérents avez-vous dans l'association ?
- De combien de membre est composé le bureau exécutif ?
- Comment ils sont élus ?
- Le nombre d'adhérant ?
- Comment ce fait l'adhésion a l'association ? Quelles procédures ?

Financement :

- Quelles sont les déférentes sources de financement de votre association et de ses activités ?
- Qui gère le coté financier de l'association ?
- Est-ce que vous avez des difficultés financières ? si oui, comment vous faite pour les résoudre ?



T A B L E
D E S
M A T I E R E S

Table des matières :

Introduction générale.....2

Chapitre I : Cadre méthodologique.

Introduction.....5

1-Présentation du sujet.....5

2-Choix du sujet.....5

2-a-Les raisons objectives.....5

2-b-Les raisons subjectives.....5

3-Problématique.....6

4-Les hypothèses.....6

5-Concepts clés.....7

6-Techniques de recherche.....8

7-Méthodes de recherche.....9

7-a-Méthode historiographique.....9

7-b-Méthode analytique.....9

7-c-Méthode ethnographique.....9

Conclusion.....9

Chapitre II : Monographie de la commune de Draâ El Mizan.

Introduction..... 11

1-Cadre géographique et démographique..... 11

2-Toponymie..... 13

3-Cadre historique..... 13

3-a-Période romaine.....	13
3-b-Période ottomane.....	14
3-c-Période française.....	14
4-Cadre économique.....	17
5-Etat de mouvement associatif dans la région.....	18
Conclusion.....	19

Chapitre III : présentation de l'association « Taneflit n tmazight ».

Introduction.....	21
1-La création de l'association « Taneflit n Tmazight ».....	21
2-Le statut de l'association.....	22
2-a-La dénomination.....	22
2-b-Les objectifs de l'association.....	23
2-c-Le siège social de l'association.....	23
3-Les membres et les adhérents.....	24
4-Tableau synthétique des profils des acteurs associatifs.....	25
5-Présentation des principaux acteurs de l'association.....	26
6-Les ressources de l'association.....	28
6-a-Les cotisations.....	28
6-b-Les revenus liés à ses activités.....	28
6-c-Les dons et legs.....	28
6-d-Les subventions éventuelle de l'état.....	28
6-e-Les quêtes.....	29

7- Les activités de l'association.....	29
8- La bibliothèque de l'association.....	30
Conclusion.....	30

Chapitre IV : Le rôle de l'association dans La promotion de la langue et la préservation du patrimoine culturel Amazigh.

Introduction.....	32
1-La participation aux grands évènements.....	32
1-a-Le boycott scolaire 1994-1995.....	32
1-b-Le printemps noir 2001.....	32
2-Les célébrations.....	33
2-a-La journée nationale de la victoire (cessez-le-feu).....	33
2-b-Commémoration du 1 ^{er} Novembre 1954.....	33
2-c-Commémoration de la fête nationale de l'indépendance (5 juillet).....	34
2-d-La journée du 12 janvier (Yennayer).....	34
3-Les hommages.....	34
4-Les concours.....	37
4-a-Le concours de la robe kabyle.....	37
4-b-Le concours des plats traditionnels.....	37
4-c-Le concours inter-classes et inter-lycées (scolaire).....	37
4-d-Concours inter-maisons de jeunes et associations à Draâ El Mizan.....	38
5-Les activités théâtrales.....	38
6-La promotion de la langue Amazighe.....	39

7-La participation à la mobilisation citoyenne.....	39
8-D'autres activités.....	40
Conclusion.....	40
Conclusion générale.....	43
Bibliographie	45
Résumé en tamazight.....	49
Annexes.....	52